

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h31 Dohr: 12h33
Asr: 15h42 Maghreb: 18h12 Isha: 19h31

MÉTÉO

Alger	: 28°	22°
Oran	: 28°	20°
Annaba	: 34°	21°
Béjaïa	: 29°	20°
Tamanrasset	: 38°	25°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 16 octobre 2024 / 13 Rabi Al thani 1446 - N° 3679 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune présente ses condoléances suite au décès de l'ancien arbitre international de football Belaid Lacarne

P. 24

ALGÉRIE - MAURITANIE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle en Mauritanie (MDN)

P. 24

149^e SESSION DE L'UIP

Boughali : "profiter des avantages de la science et de la technologie pour un monde plus pacifique et durable"

P. 24

ALGÉRIE - INDE

Moula : "l'évolution du climat des affaires en Algérie ouvre la voie au renforcement des partenariats économiques et commerciaux"

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula a affirmé, lundi, à Alger, que l'Algérie et l'Inde étaient en mesure d'accomplir davantage de progrès pour le renforcement du partenariat économique et commercial, notamment à la faveur de l'évolution du climat des affaires en Algérie, appelant à explorer les opportunités d'investissement disponibles dans les deux pays. Intervenant lors des travaux du Forum économique algéro-indien qui s'est déroulé en présence de la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, le président du CREA a souligné que "les deux pays qui ont renforcé leurs relations dans des secteurs stratégiques, sont en mesure d'accomplir davantage de progrès dans le domaine commercial, avec des échanges s'élevant à 1,9 milliard USD, en sus de leur partenariat dans des secteurs vitaux, dont l'énergie, l'agriculture et les technologies".

P. 6



ALGÉRIE - INDE

La présidente de la République de l'Inde visite le pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah

P. 3

MALADIES PROFESSIONNELLES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nécessité d'instaurer une culture de prévention

P. 4

TIMES HIGHER EDUCATION

L'université de Tizi Ouzou retenue dans le classement HTE

Par Sammy Amrane

P. 17

SANTÉ

OBÉSITÉ INFANTILE

Les antécédents familiaux en cause

Pp 12-13

F O O T B A L L

ÉLIMINATOIRES CAN 2025

Les Fennecs se qualifient pour la CAN au Maroc décembre 2025

Par F Yanis

P. 21



LITTÉRATURE

"Nedjma et le théâtre populaire", thème du 11^{ème} Forum international sur Kateb Yacine à Guelma

P. 16

JUSTICE

Constantine : peines d'emprisonnement à l'encontre des individus impliqués dans les incidents du stade Chahid Hamlaoui

P. 2

JUSTICE

Constantine : peines d'emprisonnement à l'encontre des individus impliqués dans les incidents du stade Chahid Hamlaoui

La Chambre pénale de la Cour de Constantine a prononcé, lundi, des peines d'une (1) à trois (3) ans de prison ferme à l'encontre des individus impliqués dans les incidents et les dégradations dont le stade Chahid Hamlaoui avait été le théâtre le 3 juin 2024, selon un communiqué publié mardi par le parquet.

Les peines d'emprisonnement prononcées sont accompagnées d'une interdiction d'accès aux enceintes sportives pour une durée de 5 ans, applicable aussitôt après la libération des condamnés", indique la même source.

Pour rappel, le procureur de la République près le tribunal de Constantine avait ordonné la mise en détention de 37 individus à la suite des incidents survenus au stade Chahid Hamlaoui le 3 juin 2024, selon un communiqué publié par le parquet le 5 juin 2024

PROTECTION CIVIL

Boumerdes: extinction de 19 incendies déclarés lundi

Dix-neuf (19) incendies déclarés lundi sur le territoire de la wilaya de Boumerdes en raison des fortes chaleurs ont été éteints par les services de la Protection civile, a-t-on appris mardi auprès de ce corps constitué.

Ces incendies de forêts de broussailles et de cultures agricoles se sont déclarés aux environs de 8h lundi et se sont poursuivis jusqu'à leur extinction vers minuit de la même journée, a indiqué à l'APS, le chargé de la cellule de communication, le lieutenant Hocine Bouchachia.

Sur ces incendies, quatre (4) sont jugés "importants", a-t-il ajouté, précisant qu'il s'agit des feux enregistrés dans les régions d'Attoucha et Djerrah, commune d'Ammal (Est de Boumerdes). Ces incendies sont éteints et la surveillance des sites se poursuit pour éviter une éventuelle reprise des feux, a-t-il noté.

Les deux autres incendies "importants" s'étaient déclarés dans la région de Djaouina, commune des Issers (à l'est) et au lieu-dit Mahdjer dans la commune de Dellys (Est de la wilaya). Ces feux ont été également éteints, selon la même source. Les opérations d'extinction de ces incendies ont mobilisés tous les éléments des unités d'intervention des communes de Boudouaou, Khemis El-Khchena, Boumerdes et Thenia, avec le soutien de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts, a-t-il précisé. A cela s'ajoutent différents moyens matériels, dont des camions anti-incendie, des ambulances et des véhicules de communication.

"Ces incendies n'ont causé aucune perte en vies humaines", a rassuré le lieutenant Bouchachia.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Mostaganem : saisie de 100.000 comprimés de drogue dure de type ecstasy (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont opéré la saisie de 100.000 comprimés de drogue dure de type Ecstasy, a indiqué lundi un communiqué du groupement territorial de ce corps de sécurité. L'opération a été menée dans le cadre du plan opérationnel de la Gendarmerie nationale visant à lutter contre le crime organisé transfrontalier surtout à travers des réseaux criminels qui se sont spécialisés en trafic de drogue et psychotropes à travers l'organisation des traversées d'embarquement clandestin via la mer. L'opération a été faite suite à des informations faisant état de réseaux criminels exploitant la mer calme pour tenter de faire entrer une quantité considérable de psychotropes sur l'une des plages de la commune de Benabdelmalek Ramdane.

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale a mis au point un plan, en utilisant des techniques de surveillance, en vue de déjouer ce plan criminel qui vise à inonder la wilaya de Mostaganem et des wilayas limitrophes de comprimés psychotropes, a-t-on ajouté.

Les éléments du service de recherche et d'investigation, soutenus par deux brigades de sécurité et d'intervention de Sidi Ali et Benabdelmalek Ramdane ont ainsi saisi 100.000 comprimés de type ecstasy d'une valeur vénale globale de 20 millions de dinars.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Sétif : deux morts dans un accident de la route



Deux (2) personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de lundi à mardi dans la commune de Bèida Bordj, sud de la wilaya de Sétif, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident, survenu sur le chemin de wilaya (CW) n 64, est dû au dérapage suivi du renversement d'un véhicule de tourisme, entraînant le décès sur place de deux personnes âgées de 18 et de 40 ans, a indiqué le commandant Ahmed Lamamra, chargé de l'information et de la communication de la direction de wilaya de ce corps constitué. Les éléments de l'unité de la Protection civile d'Ain Azel ont transporté les corps des défunts à la morgue de l'hôpital Youcef-Yallaoui de la commune d'Ain Azal, a ajouté le commandant Lamamra. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Alger : décès de deux individus dans un accident de la route à Birtouta (Protection civile)

Deux (02) personnes ont trouvé la mort dans la nuit de lundi à mardi suite au dérapage d'un motocycle sur l'autoroute est-ouest en direction de Blida, à proximité de la station de services de Haouch el gazouz dans la commune de Birtouta (Alger), a indiqué, mardi, un communiqué des Services de la Protection civile. Les services de la Protection civile sont intervenus vers 00:11, suite au dérapage et au renversement d'un motocycle sur l'autoroute, est-ouest en direction de Blida, à proximité de la station de services de Haouch el gazouz dans la commune de Birtouta", ajoute le document. L'accident a fait deux (02) morts dont les corps ont été transportés à la morgue de l'hôpital local, conclut le communiqué.

Accidents de la route: 39 morts et 1526 blessés en une semaine (Protection civile)

Trente-neuf personnes (39) sont décédées et 1526 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus entre le 6 et le 12 octobre dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tébessa avec quatre (4) personnes décédées et 20 autres blessées suite à 14 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1143 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Annaba et Tizi-Ouzou.

Mascara: sept personnes grièvement blessées dans un accident de la circulation (Protection civile)

Sept personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation, survenu mardi dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris des services de la Protection civile (PC). Selon la même source, l'accident qui s'est produit sur la RN6, plus précisément au niveau de son tronçon reliant les communes de Froha et Ghriiss à la suite du télescopage de deux voitures, a causé des blessures graves à 7 personnes, dont l'âge oscille entre 35 et 65 ans, qui ont été évacuées au service des urgences médico-chirurgicales de l'Établissement public hospitalier de la ville de Ghriiss. Par ailleurs, une source de la même structure de santé a indiqué que les 7 victimes de ce drame de la route demeurent sous soins intensifs. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale afin d'élucider les circonstances de cet accident.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Mostaganem: saisie de 100.000 comprimés psychotropes et arrestation de 3 individus (Gendarmerie)



Les services de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont saisi 100.000 comprimés psychotropes et arrêté trois (03) individus, a indiqué mardi un communiqué des mêmes services.

"Cette opération intervient dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée transfrontalière, notamment les bandes criminelles s'adonnant au trafic de drogues et de psychotropes à travers l'organisation de traversées clandestines", souligne le communiqué qui a ajouté que l'affaire a été traitée suite à l'exploitation d'informations parvenues au Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Mostaganem faisant état d'une tentative de faire passer une quantité importante de psychotropes via l'une des plages de Benabdelmalek Ramdane (Mostaganem)". "Ainsi, un plan bien ficelé a été mis en place en coordination avec le Groupement territorial des Gardes côtes, lequel a permis au service de recherche et d'investigation, appuyés par les brigades de sécurité et d'investigation (BSI) relevant de la Gendarmerie nationale, à Sidi Ali et Benabdelmalek Ramdane, de déjouer, le 6 octobre courant, ce plan criminel", précise la même source.

"L'opération s'est soldée par la saisie de 100.000 psychotropes de types 'ecstasy' d'une valeur de 20 mds cts, un bateau pneumatique, un moteur Suzuki de 150 chevaux, 8 jerricans de carburant de 30 litres et des téléphones mobiles, en sus de l'arrestation de trois (03) mis en cause", selon la même source.

Les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes après finalisation de l'enquête, conclut le communiqué.

Oran : démantèlement de trois réseaux criminels de trafic de drogue et d'organisation de traversées clandestines par mer (Sûreté de wilaya)

Les services de police d'Oran ont démantelé, dans des opérations distinctes, trois réseaux criminels composés de sept individus spécialisés dans le trafic de drogue et l'organisation de traversées clandestines par mer, a-t-on appris, mardi, de ce corps de sécurité.

Ces opérations sont intervenues suite à l'exploitation d'informations obtenues sur le terrain par des membres du premier district de la police Judiciaire, selon lesquelles des membres de ces réseaux avaient dans le trafic de drogues et de cocaïne dans les zones urbaines et organisaient des traversées clandestines par mer, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Après l'intensification des investigations et la surveillance des activités criminelles de ces réseaux, et l'identification de leurs membres et leur localisation, sept individus ont été arrêtés et 2 kilos de kif traité ont été saisis, ainsi que 100 grammes de cocaïne, une embarcation à moteur, quatre gilets de sauvetage et du matériel utilisé dans les traversées clandestines ont été saisis, a-t-on indiqué.

Cinq véhicules servant au transport et à la distribution des stupéfiants, ainsi qu'une somme d'argent provenant des produits du crime de plus de 370.000 dinars, ont également été saisis.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les membres de ces réseaux, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes pour trafic de stupéfiants et de drogues dures et d'émigration clandestine par mer, selon la même source.

ALGÉRIE - INDE

La présidente de la République de l'Inde visite le pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah

La présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, a visité mardi, le pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid-Ihaddaden" à Sidi Abdellah (Alger), et ce dans le cadre de la visite d'Etat qu'elle effectue en Algérie.

A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a remis à la présidente de la République de l'Inde le titre de Docteur Honoris causa que lui a décerné le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ses efforts au service de la science et du savoir, et ce en présence de conseillers du Président, de membres du Gouvernement et de la famille universitaire.

Lors d'une conférence qu'elle a animée au niveau de cet édifice scientifique et technologique, la présidente de l'Inde a salué l'accueil chaleureux qui lui a été réservé durant sa visite en Algérie, estimant que l'obtention de ce titre était un honneur pour elle et pour son pays.

Elle a souligné l'importance des sciences dans le développement des sociétés et des nations, notamment à l'heure actuelle, saluant, par là même, l'expérience de l'Algérie et les pas qu'elle a franchis dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que la dynamique de développement qu'elle connaît dans ce domaine.

Dans ce contexte, Mme Murmu a rappelé les relations historiques liant l'Algérie et l'Inde, affirmant que les deux pays accordaient "un grand intérêt" au domaine de la science et de la



technologie. De son côté, M. Baddari a souligné que le pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah, "symbolisant l'amitié algéro-indienne", se félicitant de la qualité des relations historiques entre les deux pays. Et d'ajouter que l'Algérie "a défini les contours du partenariat avec l'Inde dans le domaine universitaire et de la recherche scientifique en vue d'atteindre les objectifs de la nanotechnologie", précisant que "l'Algérie nouvelle et triomphante accorde un grand inté-

rêt aux jeunes étudiants, qui sont parmi les priorités du président de la République".

La présidente de la République de l'Inde s'est rendue, par la suite, à la station de dessalement d'eau de mer de Fouka (W.Tipasa), où elle a été accueillie par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal.

L'hôte de l'Algérie a écouté un exposé sur l'activité des stations de dessalement d'eau de mer en Algérie.

ENERGIE

Signature d'un protocole d'accord entre Sonatrach et Occidental Petroleum Corporation

Le Groupe Sonatrach et son partenaire Occidental Petroleum Corporation (Oxy) basé aux Etats-Unis d'Amérique ont signé, mardi à Oran, un protocole d'accord, traduisant la volonté des deux parties de consolider leurs relations existantes et d'étendre leur coopération, à travers de nouvelles opportunités de partenariat dans le domaine de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, indique un communiqué de Sonatrach.

Ce Protocole, signé en marge de la 12ème édition du NAPEC, vise à définir le cadre de coopération entre les parties prenantes en vue de conclure un Contrat d'hydrocarbures sur la zone d'intérêt Berkine Centre, sous l'égide de la Loi 19-13 régissant les activités hydrocarbures, a-t-on précisé de même source.

Sonatrach et la société Oxy, avec deux autres partenaires, exploitent le périmètre contractuel de Berkine, dans le cadre d'un Contrat d'hydrocarbure signé, le 19 juillet 2022, a-t-on rappelé.

Signature d'un mémorandum d'entente entre Sonatrach et la société norvégienne ICA Finance AS

Le groupe Sonatrach et la société norvégienne ICA Finance AS ont signé, mardi à Oran, un mémorandum d'entente, en vue d'explorer les opportunités de coopération dans les domaines d'intérêt mutuel soutenant les initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre, indique un communiqué de Sonatrach.

La cérémonie de signature s'est déroulée au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed, en marge de la 12ème édition du NAPEC, en présence du PDG du Groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, et l'Ambassadrice de Norvège, Mme Therese Loken Ghezziel, a-t-on fait savoir de même source.

ICA-Finance AS est un Fonds d'investissement climatique, qui soutient les entreprises du secteur de l'énergie pour identifier, développer, financer et mettre en œuvre des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des opérations du secteur pétrolier et gazier, a-t-on noté. Ce mémorandum s'inscrit en droite ligne avec la stratégie climat de Sonatrach, qui entend jouer un rôle majeur dans le processus de transition énergétique à moyen et long termes, et vise dans cette optique, à développer et à exporter de nouvelles solutions énergétiques en créant un Hub énergétique en Algérie, capable de fournir le soutien nécessaire à la transition énergétique, a-t-on souligné.

ALGÉRIE - RUSSIE

Forum d'affaires algéro-russe: volonté commune de renforcer la coopération dans plusieurs domaines économiques

Un Forum d'affaires algéro-russe a été organisé mardi à Alger, durant lequel les opérateurs des deux pays ont affiché leur volonté de renforcer la coopération dans plusieurs domaines économiques, notamment les industries agroalimentaires et pharmaceutiques et la médecine.

Organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), le Forum a vu la participation d'opérateurs économiques algériens et d'une délégation d'hommes d'affaires russes en visite en Algérie pour explorer les opportunités d'investissement, composée principalement de représentants de sept entreprises économiques russe activant dans divers domaines.

Le président de la CACI, Kamel Hammeni a affirmé que cette rencontre vise à renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays et à les promouvoir à un niveau supérieur, à la lumière des moyens énormes pour la coopération et le partenariat, compte tenu des aspirations de l'économie algérienne et des réalisations qu'elle connaît, ainsi que l'expérience dont jouit les entreprises russes dans divers domaines économiques.

Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Russie "a connu une croissance au cours des deux dernières années, passant de 1,05 milliards de dollars en 2022 à 1,48 milliards de dollars en 2023. Au cours



des quatre premiers mois de l'année 2024, il a atteint 524 millions de dollars, a fait savoir M. Hammeni. Cependant, ajoute M. Hammeni, "cette croissance a davantage profité à la Russie, d'où la nécessité de renforcer la coopération bilatérale en vue de parvenir à un équilibre commercial profitant aux deux pays".

Pour sa part, le directeur général de la CACI, Hocine Zaoui a salué l'état des relations algéro-russes au cours des dernières années, ainsi que la coopération et la coordination communes, reflétées par les échanges commerciaux, mettant en avant l'impératif de "créer un équilibre dans la balance commerciale bilatérale".

"Etant un marché prometteur et un important pôle économique régional, l'Algérie demeure un chantier ouvert à de grands projets de développement dont la réalisation exige expertises et compétences, no-

tamment à la lumière de la nouvelle loi sur l'investissement et des avantages offerts aux investisseurs dans son cadre", a-t-il ajouté.

A ce titre, M. Zaoui a invité les hommes d'affaires russes à participer aux divers grands projets que l'Algérie envisage de réaliser dans de nombreux secteurs économiques, en collaboration avec leurs homologues algériens, qui aspirent à développer des relations économiques solides et bénéfiques pour les deux pays.

Pour sa part, le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih, a souligné l'importance de ce Forum dans le renforcement des relations commerciales et économiques entre les deux pays, notamment à la lumière des réformes entreprises récemment par

l'Algérie pour améliorer le climat des affaires, à l'instar de la nouvelle loi sur l'investissement, la loi sur la monnaie et le crédit, et le cadre législatif relatif au foncier économique.

Il a en outre appelé les deux parties à intensifier leurs efforts pour augmenter le volume des échanges commerciaux afin qu'il soit équilibré dans l'intérêt des deux pays, et à examiner les possibilités d'exploitation des opportunités d'investissement offertes, en particulier dans les domaines où l'Algérie possède des capacités comme l'agriculture, les industries agroalimentaires, l'énergie, les énergies renouvelables, les technologies modernes et les TIC.

De son côté, le chef adjoint de la Représentation commerciale de Russie en Algérie, Sergei Sharaev a affirmé que ce Forum représentait une grande opportunité pour développer le partenariat entre les deux pays, soulignant "l'attractivité" du climat des affaires en Algérie pour les investissements, d'où la nécessité de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, qui joue un rôle clé dans les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Russie, a-t-il dit. Dans le cadre de ce Forum, des rencontres d'affaires B2B entre les membres de la délégation d'affaires russe et leurs homologues algériens ont été organisées.

PARLEMENT APN : la Commission des affaires juridiques entame l'examen des dispositions du projet de loi portant code de procédure pénale

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), a entamé, mardi, l'examen des dispositions du projet de loi portant code de procédure pénale, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

"La Commission a entamé, sous la présidence de M. Hicham Sifer, l'examen des dispositions de ce projet, et ce, en présence de cadres du ministère de la Justice", a précisé la même source. Par ailleurs, la Commission a adopté, lors de cette réunion, un rapport relatif à la validation de la qualité d'un nouveau membre de l'APN, a ajouté le communiqué.

PRODUCTION DE CÉRÉALES ET DE LÉGUMINEUSES À TIMIMOUN

Examen des facilités pour lancer le projet durant la saison 2024-2025 (ministère)

Toutes les facilités nécessaires au projet algéro-italien intégré de production de céréales et de légumineuses dans la wilaya de Timimoun ont été examinées, lundi au siège du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en prévision de son lancement durant la saison agricole 2024-2025, a indiqué un communiqué du ministère.

L'examen de ce dossier est intervenu lors d'une réunion du comité technique intersectoriel chargé de l'accompagnement de la mise en œuvre du projet, en partenariat avec la société italienne Bonifiche Ferraresi et le Fonds national d'investissement (FNI) sur une superficie de 36.000 hectares, et présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, précise le communiqué. La réunion, ajoute la même source, a permis d'examiner toutes les facilités nécessaires au lancement du projet durant la saison agricole 2024-2025, en affectant une superficie de 3.000 hectares pour la production de blé dur et une superficie de 6.000 hectares pour la culture des légumineuses à partir d'avril 2025.

Ces facilités concernent l'alimentation en énergie électrique, la réalisation des infrastructures telles que les routes menant vers les périmètres d'investissement, le réseau de fibre optique, et la réalisation de puits artésiens, ainsi que le dédouanement des marchandises et services, et d'autres facilités administratives et techniques.

Cette réunion s'est déroulée en présence du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP), du Président-directeur général de Bonifiche Ferraresi Algérie, et des représentants des secteurs concernés membres du comité (Agriculture et Développement rural, Finances, Énergie et Mines, Hydraulique, Travaux publics, Poste et Télécommunications, Affaires étrangères et Communauté nationale à l'étranger, Travail, et Commerce et Promotion des exportations).

ENERGIE

L'Algérie planifie la mise en œuvre de grands investissements dans le secteur de l'énergie (ministre)

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a souligné, lundi à Oran, que l'Algérie planifie la mise en œuvre de grands investissements dans le secteur de l'énergie durant la période 2024-2028, portant principalement sur le renforcement des capacités de production et la transformation des hydrocarbures.

Intervenant à l'ouverture de la 12^{ème} édition du salon "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference" (NAPEC 2024), le ministre a indiqué que l'Algérie planifie la mise en œuvre de grands investissements dans le secteur de l'énergie, durant la période 2024-2028, portant sur des projets de renforcement des capacités de production et de transformation d'hydrocarbures nécessitant un apport technologique et technique, selon les différents partenariats et formules contractuelles, à travers la Loi sur les hydrocarbures.

Il a souligné que, dans ce contexte, l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT" annoncera le premier appel d'offres "Algérie Bid Round 2024" dans le cadre de la Loi sur les hydrocarbures, ce qui représente une étape importante pour attirer des investissements et opérateurs étrangers dans le développement du secteur des hydrocarbures.

Le ministre a également souligné que la politique de développement du secteur de l'énergie et des mines, à la lumière des mu-

MALADIES PROFESSIONNELLES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nécessité d'instaurer une culture de prévention (rencontre)

Les participants à une rencontre de sensibilisation sur "l'information et la prévention des risques professionnels", organisée lundi à Constantine, ont souligné la nécessité d'instaurer "une culture de prévention des maladies et accidents professionnels dans les lieux de travail, notamment dans les chantiers du BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique)".

M. Djamel Matari, directeur central de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a indiqué que 37% des accidents de travail mortels, en Algérie, sont enregistrés dans le secteur du BTPH, d'où, a-t-il dit, la nécessité d'intensifier les efforts pour instaurer une culture de prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail dans tous les lieux de travail.

Il a souligné que l'Algérie dispose de secteurs avec différentes activités qui requièrent l'utilisation d'équipements de protection, et des précautions de sécurité dans les usines, les chantiers et les ateliers de construction et de maintenance où survient le plus grand nombre d'accidents



du travail. De son côté, le directeur de l'agence de Constantine de la CNAS, Abdelmoumen Djalout, a souligné que l'une des missions de cette caisse en matière de prévention des risques professionnels, des accidents du travail et des maladies professionnelles consiste à redoubler d'efforts de sensibilisation en intensifiant les

sorties sur le terrain pour attirer l'attention sur les risques encourus.

Il a indiqué, dans ce contexte, que les statistiques relatives à la déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles ont montré, durant l'année écoulée (2023), que "22% des accidents du travail n'étaient pas mortels, mais

se répercutent négativement sur l'efficacité et la productivité des entreprises".

Intervenant à son tour, le directeur de l'emploi de la wilaya de Constantine, Lokman Messaoudène, a révélé que des études récentes ont montré que les causes des accidents du travail sont la non-application, par les employeurs, des mesures nécessaires liées à la protection et à la prévention des dangers, notamment la mise en place de moyens de sécurité afin d'éviter aux travailleurs de subir des blessures et des maladies comme le cancer, notamment dans certains postes soumis à des émanations.

La rencontre a réuni des directions et structures locales, des employeurs et des cadres de l'inspection du travail.

EDUCATION

Le ministère de l'Éducation nationale fixe le calendrier des vacances scolaires de l'année 2024-2025 (communiqué)

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé le calendrier des vacances scolaires de l'année 2024-2025, indique, lundi, un communiqué du ministère.

"Conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi 08-04 du 15 Moharam 1429, correspondant au 23 janvier 2008, portant loi d'orientation sur l'éducation nationale et l'arrêté du 6 octobre 2024 fixant le calendrier des vacances scolaires de l'année 2024-2025, le ministère de l'Éducation nationale a fixé le calendrier des vacances scolaires de l'année 2024-2025", lit-on dans le communiqué.

Ainsi, "les vacances d'automne débuteront le mardi 29 octobre 2024 jusqu'au dimanche 3 novembre 2024. Les vacances d'hiver débuteront le jeudi 19 décembre 2024 jusqu'au dimanche 5 janvier 2025. Les vacances du printemps débuteront le jeudi 20 mars 2025 jusqu'au dimanche 6 avril 2025, et ce, pour toutes les régions du pays, précise la même source.

Concernant les vacances d'été, elles débuteront, pour les enseignants dans tout le territoire national, le jeudi 10 juillet 2025, et pour le personnel administra-

tif "après le parachèvement de toutes les opérations relatives à la fin de l'année scolaire, dont les réunions des conseils d'admission et d'orientation, l'annonce des résultats des examens officiels et la remise des différents documents aux élèves ainsi que toutes les opérations relatives à la rentrée scolaire".

Le ministère a également précisé que les vacances d'été dans les première et deuxième zones, ont été fixées à partir du jeudi 24 juillet 2025, et dans la troisième zone à compter du 17 juillet 2025, ajoute le communiqué

alors que Sonelgaz a lancé la réalisation de 3.200 mégawatts dans une première phase.

Le ministre a souligné que l'Algérie vise à devenir un pôle d'énergie au niveau territorial et un carrefour d'échange de l'énergie à la faveur de plusieurs mégaprojets ambitieux, tels le mégaprojet de raccordement du réseau d'électricité du grand Sud au réseau Nord avec un investissement de 3 milliards de dollars, sachant que ce réseau œuvrera à renforcer l'approvisionnement local en électricité, ouvrant des perspectives d'exportation vers l'Europe tout en créant de nouvelles voies pour approvisionner les pays voisins et pénétrer dans l'Afrique profonde.

Il a indiqué que le projet intégré Medlink, qui représente la réalisation d'environ 5.000 mégawatts d'énergie renouvelable, avec la réalisation d'un réseau de transport via une ligne maritime d'une capacité de 2.000 mégawatts de tension continue (HVDC) reliant l'Algérie à l'Italie, permettra à son tour de jouer un rôle déterminant pour accélérer la transition dans le domaine des énergies propres tout en soutenant le développement local et territorial.

Il a également estimé que le Gazoduc Transsaharien (TSGP), qui relie le Nigeria à l'Europe via l'Algérie et le Niger, est considéré comme l'un des projets stratégiques importants en raison de ses impacts sociaux et économiques sur les pays de transit, qui, en plus du développement local, permettra d'améliorer la sécurité énergé-

tique entre le Nord et le Sud, signalant que ce projet enregistre des avancées significatives dans les travaux et sera réalisé dans les délais impartis.

Concernant la lutte contre le changement climatique et la réduction de l'empreinte carbone, il a relevé que de nombreux efforts ont été déployés pour réduire ses émissions, comme le développement d'une base de données des émissions émises par diverses installations de l'industrie pétrolière et gazière dans le but de réduire les volumes et les quantités émises.

Il a, en outre, indiqué que le groupe Sonatrach s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à réduire le volume total de gaz combustible à moins de 1% d'ici 2030, en plus de s'associer à plusieurs initiatives telles que l'initiative d'élimination de combustion de routine d'ici 2030 et l'"objectif à zéro méthane" pour réduire les émissions de méthane associées à ses opérations.

Le ministre a déclaré que "l'Algérie est ouverte au développement de partenariats pour explorer des technologies et des solutions technologiques visant à réduire les émissions de méthane, ainsi qu'à l'utilisation optimale des gaz récupérés", faisant part de la signature d'un protocole d'accord pour la coopération dans le domaine de l'action climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment de méthane, avec les États-Unis d'Amérique.

BECHAR

Une superficie de 550 hectares réservée à l'expansion de l'oléiculture (DSA)

Une nouvelle superficie de 550 hectares (ha) est réservée cette saison agricole (2024/2025) à l'expansion de l'oléiculture dans la wilaya de Bechar, au titre du programme de développement de cette filière, a annoncé hier la direction locale des Services agricoles (DSA).

Pilotée par les services de la DSA, l'opération concerne 429 agriculteurs de la wilaya ayant émis le vœu de bénéficier du programme de développement de cette filière agricole, a indiqué le DSA, Abderrahmane Rahmouni.

La nouvelle superficie, localisée dans plusieurs communes et zones agricoles, va s'ajouter aux 1.678 ha dédiés à l'oléiculture dans la wilaya de Bechar, dont 940 ha productifs avec une récolte de 13.260 quintaux (QX) d'olives des espèces Chemlali et Sigoise, enregistrés la saison agricole écoulée, a-t-il précisé.

La récolte de 3.978 QX d'olives de table, de 9.282 QX d'olives d'extraction



d'huile a donné lieu à une production 904 hectolitres d'huiles d'olives au cours de la même saison, a relevé le responsable. Outre cette

opération, un programme de plantation de 60 ha d'arganiers, une espèce végétale adaptée au climat des régions arides et semi-

arides, comme c'est le cas de Bechar, a été aussi lancé au profit de 77 agriculteurs de la wilaya qui se sont inscrits à cette initiative entrant dans le cadre de la concrétisation du programme national de développement de l'arganier, a-t-il fait savoir.

Auparavant, les services de la Conservation locale des forêts ont procédé à la plantation de 500 plants d'arganier au titre du programme national de développement de la filière arganier, dans le but de produire de l'huile d'argan, réputée pour sa haute valeur économique, et d'autres produits dérivés de cet arbre, a-t-on révélé à la Conservation des forêts.

KHENCHELA

Une superficie céréalière de 100.000 hectares ciblée par la campagne labours-semailles (responsable)

La campagne labours-semailles de la saison agricole 2024-2025, lancée dimanche dans la wilaya de Khenchela, cible une superficie totale de 100.000 hectares de céréales de différentes espèces, a déclaré le directeur des services agricoles (DSA), Saïd Tamen.

La campagne, lancée dans une exploitation agricole de la commune d'El Hamma, en présence du wali, Youcef Mahiou, permettra l'ensemencement de blé dur, de blé tendre et d'orge, a précisé le même responsable, rappelant que la superficie consacrée à cette culture stratégique était de l'ordre de 88.000 hectares lors de la précédente campagne.

M. Tamen a également rappelé que la céréaliculture est surtout pratiquée dans la région sud de la wilaya de Khenchela qui comprend les communes de Babar, de Chechar, d'Ouled Rechache, de Remila, d'Ain Touila d'Ensigna, de Baghaï et de Kaïs.

Les efforts des pouvoirs publics pour permettre aux agriculteurs d'exercer leur activité dans les meilleures conditions se sont traduits par la réalisation d'un réseau d'électrification rurale de 1.200 kilomètres qui a permis de raccorder 3.040 exploitations, et les efforts se poursuivent pour raccorder 1.500 autres exploitations à l'énergie électrique afin de permettre un accroissement substantiel des surfaces vouées à la production céréalière, a souligné le DSA.

Tous les aspects liés au soutien de l'activité agricole en matière, notamment, de suivi, les instituts scientifiques, la Chambre de l'agriculture, l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et les structures de stockage étant mobilisés et travaillent en concertation pour relever le plafond de la production céréalière, a-t-il encore affirmé.

Il a ajouté que dans le cadre des mesures prises pour promouvoir ce secteur, des points d'approvisionnement de proximité ont été ouverts au profit des agriculteurs à El Mahmel, Ain Touila, Kaïs et Ouled Rechache pour leur faciliter l'achat des semences et des engrais, tandis qu'un grand nombre de producteurs ont été soutenus en matière d'acquisition d'équipements d'irrigation.

TISSEMSILT

Approbation de plus de 340 dossiers d'accès au crédit "R'fig" (Responsable)

Les dossiers de plus de 340 agriculteurs désirant accéder au crédit "R'fig" ont été approuvés, dans la wilaya de Tissemsilt, par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), a-t-on appris du directeur de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de cette collectivité locale, Abdelkader Loumani.

Le même responsable a fait état de la réception de plus de 540 demandes émanant d'agriculteurs de la région, désirant accéder à ce crédit pour le financement de l'acquisition de semences, d'engrais et autres intrants. Il a précisé, dans ce contexte, qu'une quantité de 2.720 quintaux d'engrais de fond et 767 quintaux d'engrais de couverture ont été mis à la disposition de la filière céréalière, estimant que ce quota est suffisant pour couvrir les besoins des céréaliers de la région, lors de la campagne labours-semailles de cette année.

Le directeur de la CCLS de Tissemsilt a, d'autre part, fait observer que toutes les conditions sont réunies pour la réussite de cette campagne dans cette wilaya des Hauts-plateaux du Centre-ouest où 59.000 hectares sont réservés à la culture céréalière, dont le gros est consacré au blé tendre.

Par ailleurs, plus de 600 quintaux de semences de légumineuses répartis à raison de 400 quintaux pour le pois chiche et 200 quintaux pour la lentille ont été distribués, cette année, aux agriculteurs ayant opté pour ces deux produits, signale-t-on de même source.

APS

CONSTANTINE

Plus de 91.000 hectares consacrés à la culture des céréales durant la campagne agricole 2024-2025

Une superficie de 91.546 hectares est consacrée à la céréaliculture dans la wilaya de Constantine, dans le cadre de la campagne labours-semailles de la saison 2024-2025, a-t-on appris mardi d'un cadre de la direction des Services agricoles (DSA).

Le chef du service d'organisation de la production et d'appui tech-

nique, Zine El Abidine Bendjaballah, a expliqué, à l'APS, que 63.440 hectares de la superficie globale sont dédiés au blé dur, 18.600 ha au blé tendre, 8.000 ha à l'orge et 1.600 ha à l'avoine.

Selon le responsable, la superficie destinée aux céréales a connu une "légère augmentation" par rapport à la saison précédente, 91.000

ha ayant été consacrés à cette filière en 2023-2024, ce qui représente une hausse de 546 hectares. D'autre part, M. Bendjaballah a assuré que la DSA a mobilisé, en coordination avec différents partenaires, tous les moyens nécessaires pour assurer le succès de cette nouvelle campagne de labours-semailles, qui est sur le point d'être lancée.

BLIDA

Relogement de plus de 500 familles avant fin 2024 (Responsable)

Plus de 500 familles résidant dans des constructions anarchiques érigées sur les rives de l'Oued Beni Azza, à l'entrée nord du chef-lieu de la wilaya de Blida, seront relogées avant la fin de l'année en cours (2024), a-t-on appris mardi auprès des services de la daïra de Blida.

"Ces familles bénéficieront de nouveaux appartements dans le cadre des opérations de relogement lancées à la fin de l'année dernière au titre du programme d'éradication de

l'habitat précaire à travers la wilaya", a indiqué la cheffe de daïra, Rabiâa Tebbal.

A ce titre, les services concernés de la wilaya ont effectué, le week-end dernier, une sortie surprise pour un recensement des familles résidant au niveau de cette cité considérée comme l'un des plus grands sites d'habitat précaire de la wilaya, et constituant un danger pour ses habitants en raison de sa proximité avec l'Oued Beni Azza. "Cette

opération a donné lieu au recensement d'un grand nombre d'habitations fermées et inoccupées", a ajouté Mme Tebbal, soulignant que les familles recensées seront relogées avant la fin 2024, dès la fin des enquêtes foncières les concernant.

Il est à rappeler que 589 familles qui vivaient dans des constructions précaires à la cité Ben Achour de la ville de Blida ont été relogées dernièrement au nouveau pôle urbain "Sef-saf" sur les hauteurs de la

ville de Meftah (extrême Est de la wilaya) et dans la commune de Bougara, selon la même responsable.

Des préparatifs sont par ailleurs, en cours, pour la mise en œuvre de la dernière phase du programme de relogement des habitants des "Bazars" menaçant ruine, situés au centre-ville de Blida. Cette opération concerne 31 familles qui seront relogées à la cité Deriouche de la commune de Bouârfa, a précisé Mme Tebbal.

MILA

Engouement " remarquable " des agriculteurs souhaitant assurer leurs récoltes contre les différents risques (responsable)

La Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Mila a enregistré un engouement " remarquable " des agriculteurs, au titre de la campagne agricole 2024-2025, pour assurer leurs récoltes de céréales et de légumes secs contre les différents risques, a indiqué, lundi, le directeur de la caisse, Cherif Chorfi.

Le nombre d'agriculteurs ayant assuré leurs récoltes, jusqu'au début de la semaine en cours, a dépassé les 800 sur les 1.504 professionnels de la terre ayant déjà déposé des dossiers pour bénéficier du crédit " R'fig ", ce dernier

conduisant automatiquement l'agriculteur à assurer ses récoltes, a-t-il précisé, ajoutant que ce nombre, déjà

"important par rapport à la dernière saison agricole, est susceptible d'augmenter vu que ce crédit pourra être contracté jusqu'à l'approche des moissons".

Le même responsable a attribué cet accroissement des demandes d'assurance à la "confiance mutuelle entre l'agriculteur et la CRMA qui soutient les agriculteurs, pour les différentes filières, et veille à ce que les cultures soient assurées

contre de nombreux risques tels que les incendies et la grêle, avec la possibilité de reporter le paiement des cotisations d'assurance jusqu'à la récolte".

M. Chorfi a ajouté dans le même contexte que les agriculteurs qui n'ont pas encore honoré leurs dettes résultant de l'assurance des récoltes des dernières saisons agricoles doivent se rapprocher des agences locales du CRMA pour un "règlement à l'amiable", voire un réchelonnement, qui permettront d'assurer les récoltes de la saison en cours.

FINANCES

M. Faïd préside une réunion d'évaluation du plan stratégique de la DGP

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé lundi une réunion de coordination, consacrée à l'évaluation de l'état de mise en œuvre du plan stratégique de la Direction Générale de la Prospective (DGP), indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du cycle de réunions visant à renforcer la synergie et l'interconnexion entre les structures du ministère des Finances, notamment les entités chargées de la prévision et de la prospective, à savoir, la Direction Générale de la Prévision et des Politiques, la Direction Générale de la Prospective ainsi que l'Office National des Statistiques, explique la même source.

L'objectif est d'encourager le travail collaboratif et de valoriser le rôle stratégique de la DGP dans l'élaboration des visions économiques à long terme, telles que la vision Algérie 2040 et au-delà, précise le ministère.

Lors de cette réunion, M. Faïd a souligné l'importance de placer le développement du capital humain au centre des initiatives du ministère, en rappelant que le succès des stratégies de développement économique durable repose avant tout sur les compétences et l'engagement des équipes.

Il a également mis l'accent sur "la nécessité de conjuguer les efforts et de fluidifier la circulation de l'information entre les différentes entités afin de favoriser une prise de décision éclairée et réactive".

Le ministère a, dans ce sens, rappelé que les axes stratégiques de la DGP sont structurés autour de plusieurs priorités essentielles, à savoir l'élaboration d'études et d'analyses prospectives portant sur les questions de développement économique, territorial, social et humain, ainsi qu'environnemental et technologique.

La DGP se consacre également à l'analyse et à l'évaluation de la cohérence et de l'efficacité des politiques et des programmes de développement en vigueur.

Parallèlement, elle vise à s'approprier les outils et instruments d'analyse et de prospective pour affiner ses capacités d'anticipation.

Enfin, le renforcement des compétences et des capacités humaines constitue, selon la même source, une dimension clé, à travers un perfectionnement continu du personnel sur les aspects techniques et analytiques nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

A ce titre, le ministre a insisté sur "l'importance d'intégrer dans le plan stratégique de la DGP les aspects liés à la mobilisation des ressources et à la prise en charge de la sphère informelle, afin de renforcer la capacité d'adaptation de l'économie nationale face aux défis actuels".

"L'année 2025, considérée comme une année charnière pour notre pays, marquera le début d'un mandat axé sur la performance économique", souligne le communiqué.

A cet égard, le rôle du ministère des Finances sera "primordial" pour répondre aux attentes des plus hautes autorités et pour mener à bien les actions nécessaires à la réalisation des objectifs assignés, notamment par la priorisation de la dimension prospective des prévisions économiques, a-t-on noté. Au cours de cette rencontre, le responsable en charge de la DGP a présenté les principaux travaux entrepris, ainsi que le plan d'action pour 2025, en mettant l'accent sur la mise en œuvre des axes stratégiques et la réalisation des objectifs prédéfinis, indique le communiqué.

Parmi les contributions importantes de la DGP, figure la réalisation de "la Vision Algérie 2030", et "la Vision Algérie 2035".

Cette réunion s'inscrit dans "une dynamique de concertation continue, visant à susciter le débat sur les meilleures stratégies pour atteindre les objectifs fixés, tout en renforçant l'adhésion active et effective des parties prenantes", a-t-on assuré.

ALGÉRIE - INDE

Moula : "l'évolution du climat des affaires en Algérie ouvre la voie au renforcement des partenariats économiques et commerciaux"

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie et l'Inde étaient en mesure d'accomplir davantage de progrès pour le renforcement du partenariat économique et commercial, notamment à la faveur de l'évolution du climat des affaires en Algérie, appelant à explorer les opportunités d'investissement disponibles dans les deux pays.

Intervenant lors des travaux du Forum économique algéro-indien qui s'est déroulé en présence de la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, le président du CREA a souligné que "les deux pays qui ont renforcé leurs relations dans des secteurs stratégiques, sont en mesure d'accomplir davantage de progrès dans le domaine commercial, avec des échanges s'élevant à 1,9 milliard USD, en sus de leur partenariat dans des secteurs vitaux, dont l'énergie, l'agriculture et les technologies".

Il a relevé que cette première rencontre économique entre les deux pays a vu la participation de plus de 300 opérateurs économiques des deux parties, appelant les opérateurs indiens "à partager avec leurs homologues algériens le climat d'investissement



en Algérie qui connaît une évolution notamment à travers la compilation des investissements des deux parties en vue de relever les défis économiques".

Il a en outre souligné les réformes économiques que connaît l'Algérie, à l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment à travers l'adoption d'une

nouvelle loi sur l'investissement et le renforcement de la numérisation en tant que "levier pour lutter contre la bureaucratie", relevant que ce climat a permis dernièrement d'enregistrer pas moins de 9.000 projets d'investissement auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP). M. Moula a précisé que ces réformes ont permis

de lever toutes les restrictions qui entravaient le travail des entreprises et des investisseurs, mettant en avant les efforts de l'Algérie pour diversifier son économie. Le président du CREA a en outre souligné "le rétablissement de la confiance" pour promouvoir le développement économique en Algérie, exhortant à ce propos les opérateurs des deux pays à construire "une alliance industrielle à même de produire des biens destinés aux marchés des deux pays et d'exporter vers d'autres marchés", pour réaliser la croissance durable et inclusive. M. Moula a affirmé qu'il existe de nombreux secteurs pouvant constituer la base de la coopération et du partenariat entre les communautés d'affaires des deux pays, à l'instar de la pharmacie, du tourisme, des matières premières, de la pétrochimie, et autres.

ENERGIE

Hachichi : "développer des solutions cohérentes répondant à la demande croissante et respectant les exigences écologiques"

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a mis l'accent, lundi à Oran, sur la nécessité de développer des solutions cohérentes et harmonieuses répondant à la demande énergétique et respectant les exigences écologiques.

Intervenant à l'ouverture de la 12^e édition du Salon Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition & Conférence (NAPEC 2024), M. Hachichi a souligné l'importance "d'assurer l'équilibre entre les hydrocarbures et les énergies renouvelables", indiquant que l'objectif escompté "est d'atteindre un mix énergétique, efficient et durable en même temps".

En cette période, le monde se dirige progressivement vers les énergies renouvelables, d'où l'impératif de développer des solutions cohérentes et harmonieuses susceptibles de répondre à la demande croissante sur l'énergie, d'une part, et qui respectent les exigences écologiques, d'autre part, selon le PDG de Sonatrach.

Le mix énergétique devra s'appuyer, selon le PDG de Sonatrach sur "la diversification des sources d'énergie, afin de réduire la dépendance à une seule source et à mieux s'adapter aux fluctuations du marché mondial".

Il a, à ce titre, fait observer que "cette approche pragmatique et réaliste s'appuie sur l'idée selon laquelle la transition vers des énergies plus propres n'est pas une démarche aisée pouvant être atteinte du jour au lendemain", ajoutant que "cela exige de tous les acteurs d'adopter cette vision de manière sereine et progressive".

Considérant que les hydrocarbures, particulièrement le gaz naturel du fait d'être la source d'énergie la moins polluante, continueront de jouer des rôles efficaces dans cette transition, M. Hachichi a, néanmoins, fait observer que

"les énergies renouvelables demeurent au cœur de notre stratégie à long terme, notamment l'énergie solaire et éolienne et l'hydrogène vert, qui est en passe d'occuper une place de plus en plus importante".

Il a indiqué que "ces sources d'énergie ne sont pas durables seulement, mais leur compétitivité à l'échelle économique ne cesse de croître", relevant que "le défi collectif auquel nous sommes confrontés, réside dans la capacité à trouver les solutions idoines pour inclure de manière efficiente ces énergies dans notre mix énergétique et à œuvrer à maximiser les avantages devant être induits par l'utilisation des hydrocarbures dont le recours demeure toujours de mise".

La clé de la réussite de cette transition énergétique réside dans l'innovation, particulièrement dans le développement des technologies plus propres utilisées dans les domaines de la prospection, de la production et du transport des hydrocarbures.

Il est également question d'adopter des technologies et des techniques du captage et du stockage du gaz carbonique émis (CSC), qui sont susceptibles de contribuer à rendre les hydrocarbures plus respectueux de l'environnement, tout en continuant d'assurer les approvisionnements énergétiques du marché mondial.

En sa qualité d'un des principaux producteurs d'hydrocarbures, il incombe à l'Algérie une grande responsabilité dans le domaine de la transition énergétique et en raison de la disponibilité de ressources naturelles immenses et diversifiées, il est important pour le pays d'exploiter son potentiel en énergies renouvelables, sachant qu'elle dispose "d'une opportunité unique en son genre au vu de l'immensité de notre Sahara qui pré-

sente une caractéristique exceptionnelle pour le développement de l'énergie solaire, au moment même où le gaz naturel peut jouer un rôle décisif pour une transition vers un avenir énergétique à faible teneur en carbone", a ajouté le PDG de Sonatrach.

"Les objectifs visant les réductions des émissions de carbone et l'avènement des énergies renouvelables, ainsi que le besoin de réduire l'empreinte carbone, nous impose des choix difficiles mais nécessaires et notre pays a, en effet, réalisé une avancée notable dans cette optique, à travers la mise en œuvre de projets ayant pour objectifs de consolider les infrastructures énergétiques et de capter des investissements étrangers dans les secteurs des hydrocarbures et des énergies renouvelables", a-t-il fait observer.

De son côté, le Président directeur général de Sonelgaz, Mourad Adjal, a indiqué que le groupe qu'il préside a adopté le thème du développement de l'hydrogène vert comme axe principal de sa stratégie d'expansion, de même qu'il s'est engagé à renforcer le développement de l'hydrogène vert comme source énergétique alternative.

Le même responsable a, d'autre part, salué la coopération fructueuse entre Sonatrach et Sonelgaz pour le développement de l'utilisation de l'hydrogène vert dans une démarche visant à servir l'Algérie et ses partenaires.

M. Adjal a mis en relief l'importance du projet de production de 5.000 Mégawatts (MW) d'électricité par l'adoption de l'énergie alternative et propre à la charge de l'Etat, que le groupe s'est attelé à mettre en exécution avec une capacité de production actuelle estimée à 3.500 mégawatts auxquels s'ajouteront les 15.000 Mg restants à l'horizon 2035.

ZONE EURO

Poursuite de la hausse de la demande de prêts des ménages

La demande de prêts bancaires des ménages a continué d'augmenter dans la zone euro au troisième trimestre 2024, tirée par la baisse des taux d'intérêt, a indiqué mardi la Banque centrale européenne (BCE).

Après deux an et demi de recul, la demande de prêts des ménages européens était repartie à la hausse cet été, favorisée par la baisse des taux directeurs de la BCE amorcée au mois de juin.

La demande a fortement augmenté du côté des prêts au logement, tirée par "l'amélioration des perspectives du marché du logement", selon l'enquête réalisée en septembre auprès de 156 banques en zone euro.

Du côté des prêts à la consommation, la hausse est "plus modérée", soutenue par "la confiance des consommateurs et les dépenses en biens durables", d'après l'enquête.

Entre mi-2022 et l'automne 2023, la BCE a remonté drastiquement ses



taux directeurs pour combattre une inflation trop élevée. La contraction du crédit qui a suivi a refroidi l'activité économique, comme souhaité par la BCE afin de ramener l'inflation vers une progression annuelle de 2%.

Pour le quatrième trimestre, les banques s'attendent à une augmentation de la demande dans tous les segments des prêts, surtout pour le logement.

Autre amélioration visible: les critères d'octroi,

c'est-à-dire les directives internes des banques ou les conditions d'approbation des prêts, ont continué de s'assouplir pour l'achat d'un logement. Une dynamique qui devrait perdurer au quatrième trimestre.

Toutefois, les critères d'octroi des prêts à la consommation se sont resserrés.

Pour les entreprises, les critères de crédit sont restés figés, après plus de deux années de resserrement, a indiqué la BCE.

L'enquête tombe à l'avant-veille de la réunion de la BCE qui devrait s'orienter vers une nouvelle baisse de ses taux jeudi, les données récentes sur l'inflation étant rassurantes, tandis que l'inquiétude monte pour la croissance en zone euro.

ALLEMAGNE

Le moral des investisseurs repart en hausse en octobre

Le moral des investisseurs allemands est reparti à la hausse en octobre après trois mois de baisse, sur fond de faible inflation et d'attente d'une nouvelle baisse des taux d'intérêts de la BCE.

Cet indicateur du climat des affaires a gagné 9,5 points sur un mois pour s'établir à 13,1 points, d'après un communiqué publié mardi par l'institut de recherche économique ZEW.

Cela dépasse les attentes des experts qui tablaient plus prudemment sur un indice à 10,0 points.

"L'attente d'un taux d'inflation stable

et la perspective de nouvelles baisses des taux d'intérêt par la BCE ont contribué à cette évolution", a commenté Achim Wambach, président de l'institut. A 1,6% sur un an, l'inflation dans le pays a atteint son plus bas niveau depuis février 2021.

Ce ralentissement de la hausse des prix, constaté dans les grandes économies de la zone euro, devrait pousser la BCE à abaisser jeudi son taux de dépôt de 3,5 à 3,25%. Mais le moral des investisseurs est encore loin de son niveau de juillet, à 47 points, et les prévisions sur la première économie allemande de-

meurent maussades. En parallèle, l'indice de confiance dans la conjoncture actuelle a perdu 2,4 points et chute à -86,9 points, son niveau le plus bas depuis mai 2020, a indiqué le ZEW.

Parmi les 161 investisseurs interrogés, près de neuf sur dix estiment que la conjoncture économique est mauvaise, alors que le PIB allemand s'apprête à reculer de nouveau au troisième trimestre.

Selon le ministère des Finances, le pays devrait entrer une nouvelle fois en "récession technique", avec deux trimestres d'affilée de baisse du PIB.

CHANGE

La livre monte légèrement après les chiffres du marché du travail britannique

La livre progresse quelque peu mardi après des chiffres montrant que le marché du travail britannique se détend, mais moins vite que prévu, ce qui pourrait inciter la Banque d'Angleterre (BoE) à hésiter sur de futures baisses de son taux directeur.

Dans la matinée, la livre prend 0,15% au billet vert, à 1,3080 dollar, et avance de 0,21% face à la monnaie européenne, à 83,35 pence pour un euro.

Au Royaume-Uni, le taux de chômage a légèrement re-

culé sur les trois mois terminés en août, à 4% contre 4,1% à fin juillet, troisième diminution d'affilée, selon les données de l'office britannique des statistiques "ONS" publiées mardi.

Le marché du travail a connu un trimestre "solide", ce qui rend la devise britannique attractive, selon des analystes soulignant que la force du marché de l'emploi pourrait rendre la Banque d'Angleterre "moins encline à lancer la deuxième partie de son cycle de baisse des taux", après une première

coupe en août. Le même rapport de l'ONS révèle pourtant que la croissance des salaires hors bonus a ralenti au Royaume-Uni sur la période, ce qui soutient l'hypothèse d'une nouvelle baisse des taux britanniques. Mais "bien que la croissance des salaires ait ralenti", celle-ci est "toujours plus rapide que prévu, ce qui suggère que le rythme des baisses de taux de la BoE sera probablement relativement prudent, estiment des économistes.

Le marché a déjà largement

intégré la probabilité d'une réduction de 0,25 point de pourcentage du taux directeur de la BoE lors de sa prochaine réunion du 7 novembre.

Les investisseurs restent par ailleurs davantage focalisés sur les chiffres de l'inflation en septembre au Royaume-Uni, attendus mercredi.

Jeudi, ce sera au tour de la Banque centrale européenne (BCE) de rendre sa décision sur ses taux, les économistes misant sur une baisse d'un quart de point de pourcentage.

USA

La Fed doit faire preuve de "prudence" pour ses prochaines baisses de taux, selon un de ses responsables

La Réserve fédérale américaine (Fed) doit faire preuve de "plus de prudence" quant au rythme de ses prochaines baisses de taux, alors que les dernières données économiques soulignent que le risque inflationniste n'a pas disparu, a estimé lundi un des responsables de la banque centrale des Etats-Unis.

"J'estime que la totalité des données nous indique que la politique monétaire doit être menée avec plus de prudence concernant le rythme des baisses

comparé à celle réalisée au mois de septembre", a estimé à l'occasion d'un discours en Californie Christopher Wallen, l'un des membres du Comité monétaire (FOMC) de l'institution.

Lors de sa dernière réunion, mi-septembre, le FOMC a décidé de baisser de 50 points de base le principal taux de la Fed, le ramenant dans une fourchette comprise entre 4,75% et 5,00%.

Pendant l'été, des inquiétudes s'étaient exprimées sur le fait que la Fed avait trop attendu pour agir, prenant le

risque de voir l'économie ralentir, alors que le chômage semblait repartir à la hausse.

Mais les dernières données ont montré que l'économie américaine restait solide, avec un chômage qui s'est replié à 4,1% au mois de septembre et des créations d'emploi en hausse.

L'indice CPI de l'inflation aux Etats-Unis - sur lequel sont indexées les retraites - est tombé à 2,4% sur un an en septembre, contre 2,5% en août, soit son plus bas niveau depuis février 2021.

PÉTROLE

Le Brent à 73,57 dollars à Londres

Les cours du pétrole ont baissé mardi à Londres, dans un contexte d'inquiétude sur la demande de brut et d'apaisement des craintes d'une aggravation des tensions au Moyen-Orient.

Vers 11h, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a atteint 73,57 dollars, reculant de 5,02%. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, chute de 5,49%, à 70,00 dollars.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Tokyo grimpe après Wall Street, le pétro le chute de 3%

La Bourse de Tokyo a ouvert en petite hausse mardi dans le sillage de nouveaux records à Wall Street, tandis que les cours du pétrole chutaient.

A Tokyo, où le marché rouvrira après un week-end prolongé, l'indice vedette Nikkei progressait de 1,20% à 40.081,36 points vers 00H30 GMT, dépassant la barre des 40.000 points pour la première fois depuis trois mois. L'indice élargi Topix s'emparait de 0,93% à 2.731,28 points. De leur côté, les cours du pétrole continuaient leur fort repli en début d'échanges asiatiques, après avoir lâché plus de 2% la veille. Vers 00H15 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 2,84%, à 75,26 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en novembre, reculait de 2,89%, à 71,70 dollars, après avoir momentanément chuté de plus de 3%.

Sur le marché des changes, la monnaie japonaise s'appréciait légèrement en début d'échanges asiatiques, à 149,60 yens pour un dollar vers 00H30 GMT, contre 149,73 yens lundi vers 20H25 GMT. Elle gagnait aussi du terrain face à la monnaie unique, à 163,48 yens pour un euro.

Les Bourses asiatiques terminent divisées

La Bourse de Tokyo a fini en petite hausse hier, tandis que les places chinoises se repliaient et que les cours du pétrole ont chuté de 4%.

A Tokyo, l'indice vedette Nikkei a terminé en hausse 0,8% à 39.910,55 points, après avoir franchi la barre des 40.000 points pour la première fois depuis trois mois. L'indice élargi Topix a gagné 0,6% à 2.723,57 points. De leur côté, les cours du pétrole continuaient leur dégringolade de la veille, perdant jusqu'à 4% dans les échanges asiatiques. Vers 06H00 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 3,72%, à 74,58 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en novembre, reculait de 3,68%, à 71,11 dollars. D'autre part, une conjoncture morose pesait sur les places chinoises: vers 05H50 GMT, l'indice Hang Seng à Hong Kong lâchait 2,37% à 20.968,87 points, tandis que l'indice composite de Shanghai cédait 1,40% à 3.238,42 points et que celui de Shenzhen perdait 0,80% à 1.875,04 points. Sur le marché des changes, la monnaie japonaise s'appréciait légèrement à 149,61 yens pour un dollar vers 06H00 GMT. Elle gagnait aussi du terrain face à la monnaie unique, à 162,91 yens pour un euro.

FOIRE NATIONALE

Ouverture à Alger de la Foire de commercialisation des produits de la femme rurale

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a présidé, mardi au centre commercial de la Grande poste (Alger), l'ouverture de la Foire nationale de commercialisation des produits de la femme rurale, à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales.

Ont assisté à l'ouverture de cette Foire, qui a pour slogan "Femme rurale, persévérance et création", les ministres du Tourisme et de l'Artisanat et de l'Environnement et des Energies renouvelables, respectivement Mokhtar Didouche et Fazia Dahleb, le Conseiller du Président de la République, chargé des Organisations non gouvernementales (ONG) et des droits de l'homme, Hamid Lounaouci, ainsi que des représentants d'organismes et d'organisations nationales.

Dans son allocution, Mme Krikou a précisé que cette Foire de trois jours est "une tradition



annuelle qui a pour objectif de commercialiser les produits des femmes rurales dans divers domaines".

Elle a rappelé le programme intersectoriel lancé en 2021 en applica-

tion des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a pour objectif de "renforcer les efforts de manière à appuyer l'adhésion des femmes dans le processus

de la production nationale, notamment la femme rurale et la femme au foyer".

Ce programme, qui comprend plusieurs axes, dont la formation, l'accompagnement et la sensibilisation, en vue d'encourager les femmes à créer des activités économiques et des microentreprises, a permis l'élaboration du "Guide des femmes exceptionnelles", qui contient les mécanismes d'accompagnement au profit de la femme productrice rurale ainsi que la femme au foyer, et ce dans le cadre du développement de l'entrepreneuriat féminin.

AGRICULTURE

Ghardaïa : lancement d'une plateforme expérimentale pour l'utilisation de l'énergie renouvelable dans l'agriculture

Une plateforme expérimentale dédiée au secteur de l'agriculture a été lancée par l'Unité de recherche appliquée en énergies renouvelables (URAER) de Ghardaïa, a-t-on appris mardi auprès de la direction de cet établissement scientifique. Cette plateforme se veut un pôle d'innovation permettant de développer des solutions durables et intelligentes pour une agriculture -pilier de l'économie locale-, résiliente au climat aride de la région, a indiqué le directeur de l'URAER, Djelloul Djaâfar. Son rôle principal est de catalyser des avancées significatives dans la recherche et le développement des applications des énergies renouvelables dans le secteur de l'agriculture, avec un accent particulier sur le climat saharien, a-t-il expliqué. Et d'ajouter que les objectifs de cette plateforme expérimentale englobent l'exploration "intelligente et économique" des multiples facettes du secteur agricole adapté au changement climatique, et le développement de solutions novatrices telles que le séchage solaire, les systèmes de chauffage/refroidissement solaire

pour les serres agricoles, et l'intégration de l'énergie solaire dans les systèmes d'irrigation.

Elle vise aussi la création de prototypes novateurs de séchoirs solaires en intégrant des systèmes de stockage thermique et des modèles de serres solaires, tels que les serres tunnel, multi-chapelles et canarienne, dotées de systèmes de chauffage/refroidissement solaire et d'irrigation intelligente. Cette plateforme de formation qui permet de développer et promouvoir des compétences dans le pays a pour but également de valoriser l'innovation et l'industrialisation de solutions technologiques à même de "faire de l'Algérie une véritable école en matière de développement des technologies vertes et propres", a souligné M. Djaâfar. L'initiative a permis le lancement de onze (11) projets universitaires d'étudiants en post-graduation (Master) et l'émergence de cinq (5) startups centrées sur la thermique des serres et des séchoirs solaires, a expliqué le directeur de l'URAER. A travers cette initiative, l'URAER-Ghardaïa renforce son positionnement en tant qu'acteur de

l'innovation, son appui à la promotion de l'écosystème entrepreneurial dans le Sud et incarne l'engagement et l'expertise dédiés à l'avancement des énergies renouvelables dans l'agriculture, en plus de contribuer à la sécurité alimentaire du pays, a-t-il soutenu. Créée comme première Unité de recherche dans le sud algérien en novembre 2002 et affiliée au Centre de recherche appliquée en énergies renouvelables (CDER), l'URAER, qui compte quelque 83 chercheurs et 75 agents de soutien, s'attèle à la maîtrise et au développement de nouvelles technologies à l'innovation, à la recherche et à la formation dans le domaine d'énergies renouvelables appliquées aux différents domaines socio-économiques. Située près des campus universitaires de Ghardaïa, cette unité commence à prendre une place prépondérante au sein du secteur socio-économique local, en préconisant des conseils et des orientations notamment dans le secteur de l'agriculture, du bâtiment et de l'hydraulique, afin de réduire la facture énergétique, signale-t-on.

HABITAT

Ouargla : large affluence aux portes ouvertes sur les projets de lotissements sociaux et d'habitat rural

La manifestation "Portes ouvertes" sur les formules d'habitat, notamment les lots de terrain à bâtir et l'habitat rural, ouvert lundi à Ouargla, a drainé un large public venu s'enquérir des modalités d'attribution et soulever leurs préoccupations. Ouverte à la Maison de la Culture Moufidi Zakaria par les autorités locales, avec la participation des organismes ayant un rapport avec le secteur de l'habitat et les communes,

cette manifestation a permis aux visiteurs, des bénéficiaires des deux formules notamment, de relever certaines préoccupations en vue de leur prise en charge par l'administration concernée, a indiqué le directeur du secteur Fodil Benyounes. Cette manifestation a prévu également une présentation, à travers les affiches et données publiées, sur la situation de l'habitat rural et des lotissements sociaux, ainsi que les listes

des bénéficiaires, leur permettant de s'enquérir de leurs dossiers et des conditions requises pour bénéficier de l'aide de l'Etat d'un million de dinars. Selon les données fournies, des mises en demeure ont été adressées par le secteur aux bénéficiaires de l'habitat rural dans les différentes communes de la wilaya pour entamer, dans un délai de six mois à compter de la réception de ce rappel, des travaux de construction de

leurs habitations. Devant s'étaler sur quatre jours, l'évènement vise à sensibiliser les bénéficiaires sur la nécessaire régularisation de leur situation pour concrétiser les programmes d'habitat retenus ces dernières années en faveur de la wilaya, à l'instar des formules précitées auxquelles ont été accordées des enveloppes conséquentes et permettant à la région de bénéficier d'autres tranches d'aides.

ONDA

Ouverture des candidatures pour l'inscription sur la liste des médiateurs en matière des droits d'auteur et des droits voisins

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé l'ouverture des candidatures pour l'inscription sur la liste des médiateurs en matière des droits d'auteur et des droits voisins, à partir du 14 octobre jusqu'au 14 novembre prochain, indique lundi un communiqué de l'ONDA.

L'annonce de l'ouverture des candidatures pour l'inscription sur la liste des médiateurs en matière des droits d'auteurs et des droits voisins intervient dans le cadre de "la concrétisation de la convention bilatérale conclue entre l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'ONDA", lit-on dans le communiqué.

Cette initiative "qualitative" placée sous le slogan "la médiation pour moins de conflits et plus de créativité", vise à sélectionner une pléiade de candidats pour bénéficier d'une formation spécialisée sous la supervision d'experts du Centre de médiation et d'arbitrage de l'OMPI", ajoute le communiqué.

Les candidats potentiels à cette mission doivent être des experts dans la propriété intellectuelle, des avocats et juristes, ainsi que des professionnels dans les industries créatives spécialisées dans les domaines de la musique, l'audiovisuel, la littérature et les arts visuels.

Dans ce contexte, l'Office a invité les candidats à accompagner leur demande d'un ensemble de documents, dont une lettre de motivation reflétant l'intérêt du candidat à la médiation en matière des droits d'auteur et des droits voisins et un CV actualisé ainsi qu'un formulaire de demande à remplir en arabe sur le lien: <https://miniurl.be/r-5qs4> et en français sur le lien: <https://miniurl.be/r-5qs3>.

Cette initiative vise également à "promouvoir les droits d'auteur et des droits voisins en Algérie (...) pour moins de conflits et plus de créativité".

A cette occasion, l'Office a mis à disposition l'e-mail suivant: c.haddad@onda.dz pour répondre aux questions, selon le communiqué.

**CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME
Une cellule de réflexion pour la création du réseau national des femmes médiatrices**

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a lancé, lundi à Alger, une cellule de réflexion pour la création du réseau national des femmes médiatrices en vue de renforcer la participation de la femme dans la prévention des conflits dans le cadre de l'application de la résolution onusienne N 1325.

S'exprimant à cette occasion, le président du CNDH, Abdelmadjid Zaalani, a précisé que ce réseau se veut "une cellule de réflexion ayant pour mission principale la définition du cadre et des modalités de création d'un réseau national des femmes médiatrices pour la paix".

Le réseau en question constituera "un prolongement du réseau régional africain créé en 2017 par décision de la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA en tant que mécanisme subsidiaire du groupe des sages et qui s'attelle au renforcement de la participation de la femme dans la prévention des conflits" à travers l'adoption d'une politique de médiation, souligne M. Zaalani. Cette initiative vise à "créer des cellules régionales et nationales ayant pour mission la mise en œuvre de la résolution onusienne N 1325 afin d'élargir la formation aux femmes impliquées dans la médiation, le dialogue et la prévention des conflits à tous les niveaux", a-t-il ajouté.

APS

MAROC

Corruption hémorragique, chômage endémique et crise sociale, le Makhzen désemparé

Le régime du Makhzen est embourbé dans des problèmes aux multiples facettes: corruption hémorragique, crise sociale, crise énergétique, crise de l'eau, chômage endémique, ainsi qu'un système de retraite au bord de la faillite, alors que le gouvernement d'Akhannouch peine à trouver des solutions concrètes pour restaurer la confiance des citoyens, relève un organisme marocain.

Alors que la rentrée politique s'amorce au Maroc, l'Observatoire du Travail gouvernemental (OTRAGO) publie une Policy Paper qui analyse les principaux problèmes auxquels fait face l'exécutif dirigé par Aziz Akhannouch, à savoir la corruption, la crise sociale, la crise énergétique et de l'eau, le chômage, ainsi que le système de retraites "menacé de faillite".

Parmi les préoccupations majeures soulevées par l'OTRAGO, figure le secteur de l'eau, à propos duquel le document souligne que la crise s'aggrave en raison des changements climatiques et de la rareté des ressources hydriques. Selon les prévisions figurant dans le texte, la demande en eau au Maroc pourrait augmenter de 30% d'ici 2030, imposant une pression supplémentaire sur les ressources disponibles.

De plus, le Makhzen est toujours confronté à un chômage galopant. L'OTRAGO estime dans ce contexte que l'emploi reste un point noir. Le taux de chômage national a dépassé les 13,7%, révélant une incapacité à créer suffisamment d'opportunités pour les jeunes, note le rapport qui souligne également l'aug-



mentation inquiétante des NEET (jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en éducation), un problème qui touche plus d'un million et demi de jeunes au Maroc.

La diminution des emplois dans le secteur rural, due à la sécheresse et aux crises économiques successives, aggrave la situation. Plus de 160.000 postes ont été perdus dans l'agriculture et ce chiffre pourrait augmenter sans des mesures gouvernementales concrètes, rappelle le document.

Quant à la corruption, l'OTRAGO qualifie ce fléau de véritable "ogre affamé", coûtant annuellement plus de 50 milliards de dirhams (MMDH) aux caisses de

l'Etat. Cette situation nuit non seulement à l'économie, mais érode également la confiance des citoyens dans les institutions publiques.

Le Maroc a reculé de la 73e à la 97e place dans l'Indice de Perception de la Corruption en seulement cinq ans. Malgré la mise en place de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, l'implication des institutions reste faible, et les résultats, limités. Le rapport de l'Instance nationale de la prévention et de la lutte contre la corruption pour 2023 souligne en effet l'absence d'engagement effectif des acteurs concernés, aggravant la propagation du phénomène. Par ailleurs, la

réforme des retraites est un chantier épineux pour l'Etat. Selon l'OTRAGO, le système de pensions civiles est menacé de faillite d'ici 2028, nécessitant une intervention rapide.

Les propositions du gouvernement -augmentation des cotisations, relèvement de l'âge de la retraite, réduction des pensions- sont jugées insuffisantes par les syndicats. Ces derniers estiment que les travailleurs porteront l'essentiel du fardeau, sans garanties sur l'amélioration des prestations, soutient le document.

Vient s'ajouter à tout cela un mécontentement social, alimenté par l'augmentation des prix et l'inflation, ce qui représente une menace grandissante pour la stabilité du pays, selon le document qui qualifie la situation au Maroc d'"alarmante".

La montée des revendications pour des hausses de salaires et une amélioration des conditions de vie met le gouvernement sous une pression constante, estime l'Observatoire, qui souligne que le pouvoir d'achat des citoyens, déjà affaibli par la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, est gravement menacé.

**AFRIQUE AUSTRALE
Des millions de personnes risquent de souffrir de pénuries alimentaires (PAM)**

Des millions de personnes sont confrontées au risque de manque de nourriture à l'heure où les pays d'Afrique australe entrent dans la saison sèche à partir d'octobre de cette année, selon le Programme alimentaire mondial (PAM).

S'exprimant mardi lors d'une conférence de presse à Genève, le porte-parole du PAM, Tomson Phiri, a averti que "depuis début octobre, l'Afrique australe est confrontée à une sécheresse historique et à la plus grande crise alimentaire qui a touché plus de 27 millions de personnes dans la région. La situation est très mauvaise et il est évident qu'il faut agir".

Phiri a mentionné les pays touchés par la famine, parmi lesquels le Lesotho, le Malawi, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe, qui ont tous déclaré l'état d'urgence et demandé une aide humanitaire internationale. "L'Angola et le Mozambique sont également très touchés", a-t-il ajouté.

Parlant des effets de la sécheresse, le porte-parole du PAM a expliqué qu'"environ 21 millions d'enfants sont confrontés à la malnutrition. Pour de nombreuses communautés, il s'agit de la pire crise alimentaire depuis des décennies". Il a noté que le PAM a besoin d'un soutien urgent pour poursuivre efficacement ses efforts visant à empêcher la sécheresse de se propager davantage.

**NIGERIA
6 morts et 5 blessés dans un accident de la route**

Au moins six personnes ont été tuées et cinq autres blessées lundi dans un accident de la route impliquant plusieurs véhicules dans l'Etat d'Oyo, dans le sud-ouest du Nigeria, a déclaré la police routière. Mayowa Odewo, porte-parole de la police routière à Oyo, a indiqué à la presse dans la ville principale d'Ibadan qu'un carambolage a impliqué deux camions, deux tricycles et un minibus qui étaient entrés en collision.

Selon M. Odewo, l'un des camions semble avoir perdu le contrôle et a percuté les autres véhicules. Les cinq blessés ont été transportés d'urgence à un hôpital voisin par des témoins et des passants, tandis que les dépouilles des personnes décédées ont été déposées à la morgue. Des accidents de la route mortels sont fréquemment signalés au Nigeria, souvent causés par la surcharge, le mauvais état des routes et la conduite imprudente.

UE - MIGRATIONS

Baisse des passages clandestins détectés aux frontières (Frontex)

Le nombre de passages clandestins détectés aux frontières de l'Union européenne (UE) a baissé de 42% depuis janvier, comparé à la même période de l'année précédente, a annoncé mardi l'Agence européenne de surveillance

des frontières Frontex. Les baisses les plus significatives ont été observées sur la route des Balkans occidentaux (-79%) et celle de la Méditerranée centrale (-64%), selon les données Frontex, reprises par des médias. Les

franchissements irréguliers venant d'Afrique de l'ouest ont eux, doublé (+100%) et quasiment triplé sur la frontière terrestre orientale de l'UE, à l'est de la Pologne, (+192%), a ajouté la même source.

RD CONGO

Le volcan Nyamulagira entre en en éruption (OVG)

Le volcan Nyamulagira, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), est entré en éruption depuis le 12 octobre, ont indiqué lundi soir des sources de l'Observatoire volcanologique de Goma (OVG).

L'éruption du volcan Nyamulagira consiste en un débordement de lave depuis son cratère et ces laves se déversent sur les flancs nord, ouest et sud-ouest, a précisé Charles Balagizi, Directeur Scientifique de l'OVG.

Les dernières images satellites montrent que trois coulées de lave ont été formées sur les flancs, avec la coulée la plus avancée qui a déjà parcouru environ sept km, selon lui. "Une lueur ardente est de nouveau visible au sommet du volcan Nyamulagira, observée depuis la ville de Goma", chef-lieu de la province du Nord-Kivu, non loin du volcan, a déclaré lundi soir Charles Balagizi à l'Agence congolaise de presse.

**INONDATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE
10 millions d'enfants contraints de quitter l'école (ONG)**

Environ 10 millions d'enfants dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ne sont actuellement pas scolarisés en raison d'inondations régionales massives, qui ont endommagé et détruit des infrastructures, a indiqué mardi l'ONG Save the Children.

Selon l'ONG, les pluies torrentielles sans précédent qui se sont abattues sur le Nigeria, le Mali, le Niger et la République démocratique du Congo (RDC) "ont aggravé la crise de l'éducation, avec des dégâts ou la destruction d'écoles,

l'occupation des bâtiments scolaires par des familles déplacées et le déplacement de familles loin des écoles. Ces types d'événements météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents et plus graves en raison de la crise climatique". Citant les données des Nations Unies, l'ONG indique que les 10 millions d'enfants actuellement bloqués chez eux ou déplacés en raison des inondations s'ajoutent aux quelque 36 millions d'enfants - dont plus de 20 millions au Nigeria - qui "ne sont déjà pas scolarisés

dans les quatre pays en raison des conflits et de la pauvreté". D'après la source, "avant les inondations, 14.000 écoles en Afrique centrale et occidentale étaient déjà fermées en raison d'attaques et de menaces contre l'éducation. Cette situation catastrophique rend encore plus désastreuses les chances déjà fragiles d'accès à l'éducation de milliers d'enfants". La directrice régionale du plaidoyer et des campagnes pour Save the Children, Vishna Shah-Little, a déclaré : "Partout dans le

monde, la rentrée scolaire est un moment de joie et d'espoir. Pour de nombreux enfants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, la rentrée scolaire est synonyme de tristesse, voyant leurs maisons, leurs écoles et leurs salles de classe sous les eaux". Save the Children appelle les donateurs à "soutenir l'intensification de la réponse aux conséquences dévastatrices des catastrophes naturelles sur les populations touchées, en particulier les enfants".

EL-MEGHAÏER

Le secteur de la santé renforcé par 33 agents paramédicaux (direction)

Les établissements de santé publique et autres de santé de proximité de la wilaya d'El-Meghaïer ont été renforcés par 33 nouveaux agents paramédicaux, dans le but de promouvoir les prestations de santé et assurer ainsi une meilleure prise en charge des patients de la région, ont indiqué lundi les responsables de la direction de la santé de la wilaya. Ces agents de santé publique qui ont renforcé les hôpitaux publics et les structures de santé de proximité notamment dans les communes de Djamaâ et El-Meghaïer, sont répartis dans les différentes spécialités dont celles de spécialiste en nutrition, assistant social, manipulateur d'imagerie médicale et autres, a expliqué le directeur de la santé Ahmed Sémati.

Dans ce cadre, l'établissement public de santé de proximité de la daïra de Djamaâ a bénéficié de 12 nouveaux agents paramédicaux de santé publique, tandis que l'établissement public de santé de proximité d'El-Meghaïer a été renforcé par de nouveaux agents paramédicaux, ce qui permettra de réduire la pression enregistrée sur les structures de santé, notamment celles de santé de proximité, a-t-il affirmé. Ces mesures permettront l'amélioration des prestations médicales fournies aux citoyens à travers les établissements de santé de la wilaya, a-t-on signalé.

PÉDIATRIE

El-Oued: plus d'une vingtaine d'interventions pour la correction de malformations congénitales chez des enfants

Pas moins de 21 enfants bénéficient cette semaine d'interventions chirurgicales de correction de malformations congénitales, menées à El-Oued dans le cadre de journées de formation médico-chirurgicales initiées par l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-Enfant "Bachir-Bennacer", a-t-on appris lundi des organisateurs.

L'initiative (11-16 octobre) intervient en application du programme du ministère de tutelle portant prise en charge et amélioration des prestations de santé, a indiqué le directeur de l'EHS, Zakaria Naïboue. L'opération de correction profitant à des enfants âgés de six mois à 13 ans, présentant des malformations congénitales, dont le bec de lièvre et la malformation de la mâchoire supérieure, est assurée par une équipe médicale spécialisée comprenant des praticiens locaux et d'autres wilayas du pays, notamment des chirurgiens-pédiatres et des anesthésistes-réanimateurs, sous la conduite du spécialiste en réparation dermatologique et esthétique, Dr Mahmoud Benmahmoud, du CHU "Saâdna Mohamed Abdennour" de Sétif. Ces interventions ont été précédées par des consultations médicales gratuites au profit d'une cinquantaine d'enfants issus de différentes wilayas, en vue de déterminer les cas nécessitant des interventions chirurgicales, a fait savoir M. Naïboue. Des journées de formation sur les corrections des malformations chez les enfants ont été animées, en marge des interventions, par le spécialiste Mahmoud Benmahmoud, en direction du corps médical et paramédical local, leur permettant d'améliorer leurs compétences, de mettre à niveau leurs connaissances médicales et d'améliorer la prise en charge des corrections de malformations chez l'enfant. Le programme arrêté par l'EHS Mère-Enfant Bachir-Bennacer d'El-Oued prévoit prochainement d'autres interventions médicales multidisciplinaires, devant être assurées par des praticiens spécialistes.

VACCINATION

Le ministre de la Santé préside une rencontre sur "la numérisation, les urgences médicales et la vaccination contre la diphtérie"

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé mardi à Alger, une rencontre sur "la numérisation, les urgences médicales et la vaccination contre la diphtérie", laquelle a regroupé les directeurs de la santé et de la population des différentes wilayas.



Dans une allocution à l'occasion, M. Saihi a fait savoir que la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière se poursuivrait, à titre gracieux, pendant l'automne et l'hiver dans les centres dédiés à cet effet au niveau des établissements de santé publique (ESP), fai-

sant état de la disponibilité de deux (02) millions de doses dans une première étape.

En outre, il a souligné l'importance de la vaccination pour les catégories vulnérables dont les personnes âgées et les malades chroniques.

S'agissant des cas de

diphtérie enregistrés dans quelques wilayas du Sud, le ministre a indiqué que "la situation a été maîtrisée suite à la grande campagne de vaccination ayant touché les régions frontalières à In Guezzam, Tinzaouten, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar", ajoutant que l'opération de vaccination

"se poursuit en dehors des régions urbaines". M. Saihi a affirmé, dans ce sens, que "la plupart des cas de diphtérie enregistrés sont des cas importés de l'étranger", faisant état de la mobilisation de tous "moyens humains et matériels nécessaires pour l'éradication de cette pathologie".

SANTÉ MENTALE ET TOXICOMANIE

Session de formation au profit des journalistes à Alger

Le thème de "la santé mentale et la toxicomanie" a fait l'objet d'une session de formation au profit des journalistes, mardi à Alger, durant laquelle les intervenants ont insisté sur l'impératif de préserver son bien-être psychique des diverses addictions.

"La toxicomanie peut conduire à la dépression et inversement, d'où l'importance d'une consultation et d'une prise en charge précoces pour augmenter les chances de guérison des patients", a expliqué Pr Nadir Bourbon, chef de service d'Addictologie au CHU Frantz-Fanon (Blida), lors de cette rencon-

tre organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la Santé mentale, célébrée le 10 octobre de chaque année.

Outre la dépression, la toxicomanie peut également favoriser les idées suicidaires, ainsi que des pathologies comme l'hépatite B, a-t-il fait savoir.

Il a noté, dans le même sillage, que l'héroïne est "la drogue dure vis-à-vis de laquelle les toxicomanes sont les plus addicts".

De son côté, le Professeur Mohamed Nedjari, chef de service de Psychiatrie adulte à l'EHS Drid-Hocine, à Alger, a précisé que les addictions

aux différentes drogues, occasionnent des "comportements esclavagistes" à leur égard, ajoutant que "l'on devient addicts aux médicaments lorsque ces derniers sont déviés de leur usage thérapeutiques".

Il a indiqué que "le cerveau est le siège de l'appareil psychique", d'où l'impératif de l'entretenir au moyen notamment d'une bonne hygiène de vie, l'activité physique, la détente, et la relativisation des événements anxiogènes, rappelant la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) selon laquelle "la santé mentale est un droit fondamental".

ONCOLOGIE

Les innovations dans la biologie médicale, au cœur des "Salam Days 2024"

Les innovations dans le domaine de la biologie médicale, notamment en matière de dépistage et de traitement des cancers, constituent l'axe principal du 3ème Congrès scientifique international, organisé lundi à Alger, par le Syndicat algérien des Laboratoires d'analyses médicales (Salam). Placé sous le parrainage du ministère de la Santé, cet événement

intitulé: "La biologie médicale en oncologie", vise à "promouvoir chez les participants, les connaissances des innovations liées au dépistage, au traitement et à la recherche en oncologie, à travers les échanges entre experts de renom nationaux et internationaux", a précisé le président de Salam, Dr Ali Bendjama. Relevant l'importance de la biologie

médicale qui est "une spécialité à part entière", il a fait part des propositions de ce syndicat, à l'instar, de "l'introduction du système des remboursements pour les analyses médicales, une collaboration entre les secteurs privé et public ainsi que la mise en place d'annexes des laboratoires dans les régions reculées", l'objectif étant d'assurer "une meilleure couverture

nationale", a-t-il soutenu. Outre les avancées et nouveautés en oncologie, les travaux de cette rencontre de deux jours porteront notamment sur les thèmes: "Défis éthiques et réglementaires dans le secteur des analyses médicales", et "La collaboration interdisciplinaire pour une approche globale de la santé".

PALESTINE UNRWA: 93.000 enfants palestiniens vaccinés contre la poliomyélite à Gaza

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré mardi avoir réussi à vacciner près de 93.000 enfants palestiniens de moins de 10 ans dans les zones centrales de la bande de Gaza, dans le cadre du deuxième cycle de la campagne de vaccination contre la polio.



L'UNRWA a indiqué, dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, que "malgré l'escalade de la guerre (sioniste) et les défis persistants, la deuxième vague de vaccination contre la polio a été lancée lundi dans les zones centrales de Gaza".

Et de souligner: "Le meilleur vaccin pour les enfants est le

cessez-le-feu et la paix". Le 16 août, le ministère palestinien de la Santé a signalé le premier cas de polio dans la bande de Gaza.

En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le ministère palestinien de la Santé, l'UNICEF et l'UNRWA ont lancé une campagne de vaccination contre la polio dans la bande de Gaza.

La première vague de vaccination s'est achevée le 16 septembre, avec un taux de couverture vaccinale de 90%. En parallèle, l'entité sioniste poursuit sans répit son agression génocidaire lancée le 7 octobre 2023 contre Gaza, faisant plus de 42.000 martyrs et près de 100.000 blessés en majorité des femmes et des enfants.

EPIDÉMIE DU MPOX L'OMS approuve un vaccin pour les adolescents



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a approuvé un vaccin contre la maladie de Mpox de la société biotechnologique danoise pour les adolescents. "Le 8 octobre, l'OMS a accordé la pré-qualification de l'extension de l'âge du vaccin Mpox de la société biotechnologique danoise Bavarian Nordic pour les personnes âgées de 12 à 17 ans", a souligné l'OMS dans son dernier rapport de situation publié lundi.

Bavarian a reçu l'approbation de l'Agence européenne des médicaments pour son vaccin Mpox destiné aux adolescents il y a moins d'un mois. L'OMS avait déjà pré-qualifié le vaccin pour les personnes âgées de 18 ans et plus. Le vaccin est autorisé pour l'immunisation active contre la variole simienne et maladies connexes chez les adultes. Au total, 16 pays du continent africain ont signalé des cas de variole au cours des six der-

nières semaines. Durant cette période (26 août - 6 octobre 2024), l'Afrique subsaharienne a recensé 2.243 cas dont 1.322 en République démocratique du Congo (RDC). Au total, le continent fait état de 7.535 de cas confirmés déclarés dont 32 décès. Dans le même temps, l'OMS fait état de 36.787 cas suspects déclarés dont 998 morts.

Le pays le plus touché en 2024 reste la RDC (6169 cas confirmés, 25 décès), suivie du Burundi (987 cas confirmés dont 756 au cours des 6 dernières semaines, et aucun décès) et du Nigeria (94 cas confirmés, aucun décès). Dans le monde, l'OMS fait état de 106.310 cas confirmés déclarés dans 123 pays dont 234 décès. En août, l'OMS a déclaré que le Mpox constituait une urgence de santé publique mondiale pour la deuxième fois en deux ans, après qu'un nouveau type de virus se soit propagé de la RDC à ses voisins.

CHOLÉRA AU SOUDAN Au moins 699 décès et plus de 24.600 cas (nouveau bilan)



L'épidémie de choléra au Soudan a coûté la vie à 699 personnes alors que le nombre de cas liés à cette maladie est de 24.604, a annoncé mardi le ministère soudanais de la Santé.

Le ministère a fait état dans un communiqué de "82 nouveaux cas de choléra et un décès, portant le nombre des contaminations à 24 604, dont 699 décès".

Le communiqué indique une diminution des infections par le choléra dans un certain nombre d'Etats, notamment Khartoum, le Nil et le Nord (nord), ainsi que Kassala et Gedaref (est), tandis qu'elles ont augmenté dans d'autres Etats, notamment Al-Jazira (centre), Sennar et le Nil Blanc (sud).

En août dernier, le ministère a déclaré le choléra épidémie dans le pays en raison d'une augmentation des cas d'infection.

Dans le même communiqué, le ministère a expliqué que "95 nouveaux cas de dengue ont été enregistrés, dont 4 décès, ce qui porte le nombre d'infections à 2.024 cas, dont 9 décès dans 5 Etats (sur 18)".

Le 19 septembre, le ministère soudanais de la Santé a annoncé avoir surveillé 232 cas suspects de dengue, dont deux décès.

Cette urgence sanitaire au Soudan coïncide avec les souffrances persistantes dans le pays. La guerre entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) qui se poursuit depuis avril 2023 a fait quelque 20 000 morts et plus de 10 millions de personnes déplacées et réfugiées.

SOUDAN Plus de 2 millions de bébés menacés par un système de santé décimé (ONG)

Plus de 2 millions de bébés nés en 18 mois de conflit dévastateur au Soudan, sont menacés par un système de santé décimé et des niveaux de faim critiques, alerte une nouvelle analyse de l'ONG Save the Children, publiée lundi.

Cette estimation est basée sur des données récentes de l'ONU indiquant qu'environ 1,3 million de bébés naîtront au Soudan en 2024, ainsi que sur une estimation de Save the Children pour la première année du conflit. Selon l'ONG, quelque 4 000 bébés naissent en moyenne chaque jour au Soudan, qui compte une population d'environ 50 millions d'habitants.

Le conflit de plus en plus violent, qui a débuté le 15 avril 2023, "a rendu la fourniture de soins de santé - y compris les soins reproductifs et néonataux - de plus en plus difficile, exposant les mères et les enfants à des risques de complications pouvant avoir des conséquences à vie, voire mortelles", d'après l'analyse de Save the Children.

Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), "jusqu'à 80% des hôpitaux dans les zones les plus touchées ont fermé et deux personnes sur trois n'ont pas accès aux services de santé essentiels".

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé plus de 100 attaques contre des établissements de santé au Soudan depuis le début du conflit, un chiffre qui, selon l'agence onusienne, est "largement sous-estimé".

Le directeur par intérim de Save the Children au Soudan, Mohamed Abdiladif, a déclaré: "Au Soudan, les bébés naissent dans un cauchemar, dans l'une des pires catastrophes humanitaires que le monde ait connues à l'heure actuelle".

Abdiladif a expliqué que "la crise alimentaire au Soudan signifie que les mères ne reçoivent pas la nutrition dont elles ont besoin pendant la grossesse et l'accouchement, ce qui a des conséquences dangereuses et irréversibles sur la survie, la croissance et l'apprentissage de leurs enfants".

Save the Children appelle la communauté internationale à "prendre des mesures politiques urgentes pour répondre à cette crise, à instaurer un cessez-le-feu immédiat et à réaliser des progrès significatifs vers un accord de paix durable, ainsi qu'à obtenir davantage de financements pour renforcer les systèmes de santé".

OBÉSITÉ INFANTILE

Les antécédents familiaux en cause

Divers antécédents médicaux familiaux sont facteurs de risque de surpoids sévère chez les enfants.

Les antécédents familiaux d'obésité et de tension artérielle élevée pourraient augmenter le risque majeur dans le développement de l'obésité sévère chez les jeunes enfants, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Front. Endocrinol.*

Les chercheurs de l'université de Messine en Italie ont mené une étude avec 260 enfants obèses ou en surpoids âgés de 2 à 17 ans. L'étude impliquait des mesures de taille et de poids, des échantillons de sang pour analyser la glycémie et les taux de lipides, ainsi que des informations sur l'histoire d'obésité et diverses maladies cardiovasculaires et métaboliques des parents, des frères et sœurs et même des grands-parents.

LES ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX, FACTEURS DE RISQUE D'OBÉSITÉ

En accord avec les études précédentes, les chercheurs ont montré que les antécédents familiaux d'obésité augmentaient le risque d'obésité infantile. Si les parents, les frères et sœurs et les grands-parents souffraient de maladies

cardiovasculaires et métaboliques, cela augmentait la probabilité et la gravité de l'obésité chez les enfants.

Les chercheurs ont également constaté que les enfants de moins de 8 ans étaient les plus gravement touchés.

"Notre recherche suggère un lien entre l'obésité infantile et les antécédents familiaux d'obésité et de maladies cardiovasculaires et métaboliques, notamment l'hypertension, les taux élevés de lipides sanguins, le diabète de type 2 et les maladies coronariennes", explique le Dr Domenico Corica à l'université de Messine, en Italie.

"Nous montrons également que le problème de l'obésité infantile n'est pas simplement lié à une augmentation du nombre de diagnostics, mais aussi à la gravité de l'obésité chez les jeunes enfants.

Si cette obésité persiste au fil du temps, ces enfants présentent un risque accru de développer une maladie cardiovasculaire, et les complications métaboliques chez les jeunes adultes. Nous avons remarqué chez la plupart des enfants en obésité sévère, même chez les



très jeunes, une résistance à l'insuline. C'est une découverte très importante qui montre la nécessité d'un programme d'intervention

précoce de la part des médecins, des écoles et des institutions concernées, avant tout de façon à modifier le mode de vie des en-

fants obèses et de leurs familles (habitudes alimentaires, activité physique, temps passé devant les écrans)".

TROP DE PUBS INCITENT À LA MALBOUFFE

Un nouveau rapport britannique met en évidence le fait que 6 publicités alimentaires sur 10, pendant des émissions de télévision familiales, encouragent à la consommation de produits souvent trop gras, trop sucrés ou trop salés.

Commandée par l'Obesity Health Alliance en Angleterre, l'université de Liverpool a réalisé une enquête sur les publicités alimentaires pendant les émissions de télévision familiale.

Les chercheurs ont examiné la publicité autour de 5 programmes télévisés, de différentes chaînes, destinés aux familles : *The Voice*, *Ninja Warriors*, *Coronation Street*, *The Simpsons* et *Hollyoaks*. Chacune de ces émissions est regardée par des milliers d'enfants.

Les scientifiques ont découvert que 59% des annonces portaient sur des produits gras, sucrés ou salés. Dans le pire des cas, les enfants ont été « bombardés » par 30 de ces publicités en seulement 30 minutes.

En comparaison, les fruits et légumes ont été promus dans seulement 1% des cas. Les publicités pour la restauration rapide et les



destinés aux enfants.

Des études antérieures montrent en effet que les publicités pour gâteaux, bonbons et autre fast-food, favorisent l'obésité infantile en modifiant les préférences alimentaires des enfants et en augmentant la consommation de ce type d'aliment.

Or, les programmes familiaux ne figurent pas dans cette réglementation. À la suite de cette étude, les auteurs aimeraient que la restriction déjà existante s'étende aux émissions diffusées après 21h. Selon eux, les marques de « junk food » ne devraient pas être autorisées à paraître des émissions de télévision familiales.

En France, contrairement aux réglementations britanniques, il n'y a pas de suppression des publicités alimentaires pendant la diffusion des programmes jeunesse. Une nouvelle charte alimentaire a cependant été signée fin 2013.

À travers elle, 36 chaînes de télévision se sont engagées à financer et promouvoir des programmes encourageant une bonne alimentation et une activité physique.

sons.
ÉTENDRE LES RÉGLEMENTATIONS EXISTANTES
Il faut savoir qu'en Grande-

Bretagne, la publicité des aliments et des boissons riches en graisses, sel ou sucre, est interdite au cours de programmes

Les enfants sous-estiment leur corpulence

Une étude norvégienne montre que les enfants, et plus particulièrement les garçons, ont tendance à sous-estimer leur corpulence.

Ce déni peut devenir un frein à la perte de poids dans les cas d'obésité infantiles.

Plus un enfant est en surpoids, plus il sous-estime sa propre taille. C'est ce que montre une nouvelle étude réalisée par des chercheurs de l'université norvégienne de sciences et de technologie. Les résultats ont été publiés dans la revue en ligne *Frontiers in Psychology*.

Il est connu que les personnes très maigres, notamment celles souffrant d'anorexie, ne se voient pas telles qu'elles sont, bien au contraire.

Mais le problème inverse est aussi rencontré chez des individus en surpoids qui se voient bien plus minces. L'équipe de chercheurs a voulu savoir si ce phénomène se retrouvait aussi chez les enfants. Ils ont basé leurs études sur les données d'un projet de recherche norvégien examinant les facteurs de risque et de protection dans la santé psychologique et sociale des enfants. Près d'un million d'enfants et leurs parents ont été suivis tous les deux ans depuis leurs 4 ans.

LE DÉNI, UN MÉCANISME DE DÉFENSE

Les scientifiques ont étudié comment les enfants estimaient leur taille à l'âge de 6 ans, 8 ans et 10 ans.

Sept photos de filles et de garçons, avec un IMC (indice de masse corporelle) connu, leur ont été montrées. Ils devaient sélectionner l'image qui leur ressemblait le plus.

Résultats, bien que la majorité des estimations soient justes, les enfants ont plus souvent sous-estimé que surestimé leur corpulence. Les garçons, et notamment ceux avec un IMC élevé, étaient plus susceptibles que les filles de faire une sous-estimation. À 8 ans, 28% des garçons sous-estimaient leur corpulence par rapport à 24% de fille, et à 10 ans ce chiffre passait de 28% contre 31%.

Les auteurs expliquent que ce comportement peut être associé à un mécanisme de défense. En effet, les jeunes en surpoids, ou obèses, qui ont une perception correcte de leur corpulence sont plus sujets à des problèmes psychologiques comme la dépression.

Cependant, le déni peut aussi être un obstacle à la mise en place de changements nécessaires. Il est donc primordial, selon les chercheurs, que les parents se rendent compte du problème afin de faire les ajustements nécessaires pour la santé de leur enfant.

en tommen.fr

L'obésité infantile serait liée à la pollution

Respirer un air pollué dès leur plus jeune âge ferait prendre davantage de poids aux enfants. C'est ce qu'ont découvert des chercheurs américains, qui suggèrent que le dioxyde de carbone a un rôle dans l'épidémie mondiale d'obésité infantile.

Du 30 octobre au 1er novembre se tenait la première conférence internationale sur ce sujet de la pollution atmosphérique. Un « appel à une action urgente » contre « le plus grand risque environnemental pour la santé », organisé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Et selon l'institution, 90 % des enfants dans le monde respirent un air de mauvaise qualité. Les taux de pollution seraient élevés dans les villes d'Europe et du monde qu'ils seraient responsables de problèmes de santé physique et mentaux chez les plus jeunes. Et l'obésité en serait l'un d'eux.

UNE SURCHARGE PONDERALE LIÉE À L'AIR TOXIQUE

L'OMS s'est appuyée sur une étude de l'université de Californie du Sud (Eats-Unis), publiée le 14 septembre 2018 dans la revue *Environmental Health*. Au total, 2 318 enfants y ont participé. Les résultats ont montré qu'à l'âge de 10 ans, les enfants fortement exposés au dioxyde d'azote - principalement émis par les moteurs diesel - au début de leur vie pesaient un kilo de plus que ceux exposés à de faibles niveaux. Pour être les plus précis possible, les chercheurs ont pris en compte d'autres facteurs, comme le sexe, l'éducation parentale, l'origine ethnique ou le régime alimentaire. Ils en ont finalement conclu qu'aucune de



ces variantes ne pouvaient expliquer le lien entre obésité et pollution de l'air.

Ces recherches confirment des travaux antérieurs, qui avaient désigné cette pollution atmosphérique comme un facteur majeur de risque du développement du surpoids chez les plus jeunes. « Nous invitons les parents à savoir où

leurs jeunes enfants passent leur temps, en particulier si ces zones sont situées à proximité de routes principales, a déclaré la directrice de l'étude Jennifer Kim, citée par *The Guardian*. La première année de la vie est une période de développement rapide de divers systèmes dans le corps [et] peut stimuler le développement futur du corps. » À mesure que la recherche révèle les dommages à long terme, l'impact de l'air toxique sur la santé des enfants inquiète. La pollution est déjà associée aux malformations congénitales ou aux morts prématurées. Des particules inhalées par la femme enceinte ont même été retrouvées dans le placenta.

Dès 7 ans, obésité et santé mentale sont liées

Les enfants atteints d'obésité à l'âge de 7 ans ont plus de risque de rencontrer des difficultés émotionnelles comme de souffrir d'anxiété. C'est la conclusion d'une vaste enquête menée sur 17 000 enfants au Royaume-Uni.

Les problèmes de poids affectent le mental dès l'enfance. Des chercheurs de Liverpool au Royaume-Uni démontrent le lien étroit entre l'obésité infantile et la survenue de troubles émotionnels dès l'enfance. Les conclusions, à paraître dans la revue *JAMA Psychiatry*, ont été présentées au Congrès européen de l'obésité qui se tient à Glasgow en Écosse jusqu'au 7 mai. Les chercheurs ont analysé les données recueillies auprès de 17 000 enfants nés au Royaume-Uni entre 2000 et 2002 afin de mesurer l'impact de l'obésité infantile sur la santé mentale. Leur indice de masse corporelle (IMC) ainsi que les problèmes émotionnels ont été notés par les parents à différents âges de leur progéniture : à 3, 5, 7, 11 et 14 ans.

Les résultats mettent en évidence une association entre obésité et problèmes émotionnels dès l'âge de 7 ans. Jusqu'ici, on savait que ce lien existait chez l'adulte mais cette étude suggère que cette corrélation pourrait prévaloir aussi chez l'enfant. Les chercheurs ont constaté que les enfants obèses à l'âge de 7 ans rencontraient plus de difficultés émotionnelles à 11 ans, et souffraient par exemple d'anxiété et de mauvaise humeur. Ce constat annonçait un risque d'IMC élevé à 14 ans, selon le Dr Charlotte Hardman, maître de conférence en psychologie à l'université de Liverpool.

Ce lien entre obésité et santé mentale n'a pas été retrouvé dans la petite enfance, à 3 et 5 ans. « Les gens pensent que c'est aussi simple que de manger moins et de faire plus d'exercice - mais c'est beaucoup plus complexe que cela »,



observe le Dr Charlotte Hardman à la BBC, précisant que les enfants sont pris dans un cercle vicieux. « Dès l'âge de sept ans, la santé mentale et l'obésité semblent être indissociables et s'exacerbent mutuellement ».

Les chercheurs n'expliquent pas ce lien entre obésité et santé mentale. Toutefois, ces

résultats suggèrent l'importance de renforcer la prévention dès le plus jeune âge. « Alors que les taux d'obésité et de problèmes émotionnels chez les enfants augmentent, comprendre leur [corrélation] est un problème de santé publique important, car ils sont liés à une mauvaise santé à l'âge adulte », conclut l'auteur.

SAHARA OCCIDENTAL L'Armée sahraouie cible les retranchements des soldats de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Haouza

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) continuent de cibler les retranchements de l'occupation marocaine dans le secteur de Haouza, a indiqué un communiqué de la Direction centrale du commissariat politique de l'Armée sahraouie.



"Des détachements avancés de l'APLS ont intensifié, dans la nuit de dimanche, leurs bombardements contre les retranchements des soldats de l'armée d'occupation marocaine dans les deux régions de Rous Dirt et Fedret El Ache (secteur de Haouza)", selon le communiqué rapporté lundi par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de

l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaine, "leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles", conclut le communiqué.

l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaine, "leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles", conclut le communiqué.

Espagne : la communauté sahraouie au Pays basque célèbre le 49^e anniversaire de la proclamation de l'unité nationale



La communauté sahraouie au Pays basque a célébré samedi dans la commune de Mondragon, dans la ville de Saint-Sébastien en Espagne le 49^e anniversaire de l'unité nationale proclamée le 12 octobre 1975.

Plusieurs centaines de personnes parmi lesquelles des députés du Pays basque, la maire de Mondragon, Maider Morras et des membres de la communauté sahraouie établie dans cette commune autonome espagnole ont pris part à ces festivités organisées en marge de la 3^e édition du Forum de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'événement, le représentant du Front Polisario au Pays basque, Mohamed Fadel Ahnia a rappelé que les festivités marquant le 49^e anniversaire de la proclamation

de l'unité nationale interviennent dans un contexte marqué par une énième victoire en faveur de la cause sahraouie après que la Cour de justice de l'union européenne (CJUE) ait décidé d'annuler les accords d'association entre le Maroc et l'Union européenne étendus illégalement au Sahara occidental.

Il a, en outre, assuré que le peuple sahraoui "est habité par la même volonté et déterminé à poursuivre le combat jusqu'au recouvrement de la liberté et de l'indépendance du Sahara occidental".

De son côté, le responsable de la communauté sahraouie en Europe, Mohamed Laghdaf Aawa, a mis l'accent sur la grande symbolique que revêt la proclamation de l'unité nationale "qui a donné de l'éclat au Front Polisario".

Evocant également les arrêts de la CJUE, il a indiqué que

la plus haute juridiction européenne a tranché définitivement la question du droit à l'autodétermination du Sahara occidental et réaffirmé que le Front Polisario est le seul représentant légitime du peuple sahraoui.

Pour rappel, le 12 octobre 1975, alors que l'Espagne, ancienne puissance coloniale, s'apprêtait à quitter le Sahara occidental, les représentants du peuple sahraoui, toutes tendances confondues, tenaient une réunion pour décider de la poursuite de la lutte pour la libération nationale contre un nouvel occupant, le Maroc. Ce jour-là, tous les participants, y compris les notables sahraouis qui formaient l'Assemblée générale créée par l'Espagne, ont proclamé leur adhésion au Front Polisario, désormais seul et unique représentant légitime du peuple sahraoui.

ACCORDS MAROC - UNION EUROPÉENNE

La décision de la CJUE, un "casse-tête" pour les capitales de l'UE et une "catastrophe" pour le Maroc (expert)

La décision de la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) de bloquer l'inclusion du Sahara occidental par l'UE dans ses accords de commerce et de pêche avec le Maroc est désormais un "casse-tête" pour les capitales de l'UE et une "catastrophe économique" pour le Maroc, a soutenu l'expert en géopolitique, Hugh Lovatt.

Dans une contribution publiée sur le site du Conseil Européen pour les Affaires Internationales (ECFR), le chargé de recherche principal en politique, Hugh Lovatt a prédit qu'avec le temps, la décision de la CJUE entraînera des répercussions bien au-delà des secteurs agricoles et de la pêche.

"Les obligations juridiques de l'UE auront un impact inexorable sur tous les accords existants et futurs entre l'UE et le Maroc, y compris la coopération scientifique et technologique, le développement de l'énergie verte et les investissements de la Banque européenne d'investissement", a-t-il mis en garde, expliquant que si l'annulation de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche "nuît principalement aux pêcheurs de l'UE", le Maroc, lui, "risque de perdre 40 millions d'euros par an en fonds de l'UE, y compris un soutien financier pour développer son industrie de la pêche sur le territoire du Sahara occidental".

Dans cette contribution, Lovatt assure que l'UE se retrouve "les mains liées" par la CJUE et n'a plus que deux solutions : Soit qu'elle veille à ce que tous les accords actuels et futurs avec le Maroc "excluent totalement et effectivement le Sahara occidental" ou alors qu'elle obtienne "le consentement du peuple du Sahara occidental -représenté par le Front Polisario- aux accords".

N'en déplaie au ministre des affaires étrangères du Makhzen, Nasser Bourita, qui a qualifié la décision de la CJUE de "non-événement", ce nouveau revers mal-encassé par la diplomatie marocaine rappelle des vérités qui datent d'un demi-siècle, à savoir que le Sahara Occidental est un territoire non autonome "séparé et distinct" du Maroc et la conclusion d'accords relatifs à ce territoire doit obtenir le consentement du peuple sahraoui représenté par le Front Polisario. Le 4 octobre dernier, la CJUE avait conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités".

Dans ce même arrêt, la Cour a rappelé que "le Front Polisario est un interlocuteur privilégié dans le cadre du processus mené sous l'égide des Nations unies en vue de la détermination du futur statut du Sahara occidental", affirmant que "le Front Polisario satisfait aux conditions pour pouvoir contester devant le juge de l'Union les décisions litigieuses, dans l'intérêt dudit peuple".

SÉNÉGAL

Le gouvernement veut augmenter le revenu par tête de 50% en cinq ans

Le gouvernement sénégalais compte augmenter le revenu par tête de 50% en cinq ans, dans une première phase de transformation en profondeur d'un Etat trop dépendant de l'extérieur et de la dette, a-t-il annoncé lundi.

Six mois après leur avènement, le président Bassirou Diomaye Faye et le Premier ministre Ousmane Sonko ont présenté pour la première fois un plan pour les cinq prochaines années inscrit dans une stratégie à 25 ans, à un mois des législatives anticipées du 17 novembre.

Cette stratégie est censée rompre avec ce que M. Sonko a appelé "le cercle vicieux de (la) dépendance et du sous-développement" et tenir la promesse de changement systémique qui a assuré à M. Faye une éclatante victoire à la présidentielle en mars, dix jours après sa sortie de prison et après trois années de tensions politiques et sociales.

Lors de leurs premiers mois au pouvoir, MM. Faye et Sonko ont été confrontés à une majorité parlementaire hostile, issue des élections de 2022. Le plan "Sénégal 2050: agenda national de transformation", supposé guider les politiques publiques, est "une vision pour un Sénégal qui n'aspire pas seulement à participer au monde de demain, mais à y jouer un rôle majeur, à être un acteur de premier plan dans la sous-région et un modèle de développement pour l'Afrique", a dit M. Faye.

PALESTINE Ghaza : martyrs et blessés dans des bombardements sionistes à Khan Younes (wafa)

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs lundi soir lors de bombardements de l'aviation sioniste sur le camp de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, rapporte mardi l'agence Wafa.

Un certain nombre de martyrs ont été transportés au complexe médical Nasser, en plus de plusieurs blessés après que des avions de l'entité sioniste ont bombardé la région de Bani Suhaila, à l'est de Khan Younes, précise Wafa citant des sources médicales.

Par ailleurs un jeune palestinien est tombé en martyr après avoir été blessé par balles à Jérôme. Selon des sources médicales, le

jeune Palestinien est tombé en martyr dans l'hôpital d'Ibn Sina, ajoute Wafa.

Des colons sionistes ont d'autre part effectué des incursions à Khibet Samra, dans le nord de la vallée du Jourdain, intimidant les palestiniens et créant une atmosphère de terreur dans cette partie de la Palestine occupée.

Le nombre de martyrs en Cisjordanie occupée a augmenté de-

puis le 7 octobre 2023 à 755 martyrs, dont 165 enfants, ainsi que plus de 6250 blessés, selon le ministère palestinien de la Santé.

Dans l'enclave de Ghaza, l'agression sioniste continue depuis cette même date à fait 42 289 martyrs, 98 684 blessés, la majorité étant des enfants et des femmes, et des milliers de disparus sous les décombres des habitations bombardées par l'aviation sioniste.

Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'élève à 42.344 martyrs et 99.013 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 42.344 martyrs et 99.013 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, "55 martyrs et 329 blessés ont été acheminés vers les hôpitaux de la bande de Ghaza, suite à quatre massacres commis par l'occupation contre des familles palestiniennes au cours des dernières 24 heures". Un bilan précé-

dent faisait état de 42.289 martyrs et 98.684 blessés. Les autorités palestiniennes ont affirmé qu'"il y a encore un certain nombre de victimes sous les décombres et sur les routes, et que les ambulances et les équipes de la Défense civile ne peuvent

pas les atteindre". Outre les martyrs et les blessés, le génocide sioniste qui se poursuit dans la bande de Ghaza depuis un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures et une famine meurtrière.

Lazzarini: "trop de lignes rouges ont été franchies" à Ghaza par l'entité sioniste

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déclaré que "beaucoup de lignes rouges ont été franchies" dans la bande de Ghaza par l'entité sioniste qui y mène une agression génocidaire depuis plus d'un an.

"Trop de lignes rouges ont été franchies à Ghaza", a écrit mardi M. Lazzarini dans un message sur les réseaux sociaux en déplorant "la poursuite des attaques (sionistes), le sabotage des infrastructures civiles et le refus délibéré d'une aide essentielle" qui continuent d'être utilisés

comme "tactique" par l'occupant sioniste pour forcer les gens à fuir.

Et de poursuivre dans ce contexte: "Le droit international humanitaire est clair: les personnes ne peuvent pas être déplacées par la force, les civils doivent être protégés à tout moment et avoir accès aux besoins de base s'ils choisissent de rester".

Le patron de l'UNRWA a, par ailleurs, fait savoir que depuis le 30 septembre, l'ONU n'a pas été autorisée à fournir la moindre aide y compris alimentaire. Et les deux points de passage vers le nord de Ghaza sont fermés depuis. "Les services de

base notamment ceux de l'UNRWA ont été interrompus ou contraints de cesser", a-t-il ajouté. Lundi, M. Lazzarini avait déploré la poursuite des "horreurs" perpétrées par l'entité sioniste contre la population de la bande de Ghaza, soulignant que "l'humanité doit prévaloir".

Dans l'enclave palestinienne de Ghaza, l'agression sioniste continue depuis le 7 octobre 2023 faisant plus de 42.000 martyrs, et près de 100.000 blessés, la majorité étant des enfants et des femmes, et des milliers de disparus sous les décombres des habitations bombardées par l'aviation sioniste.

UIPA L'organisation appelle à un cessez-le-feu immédiat et permanent dans la bande de Ghaza et au Liban

Le 37e Congrès extraordinaire de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) a condamné, au terme de ses travaux à Genève (Suisse), l'agression sioniste continue contre les territoires palestiniens et la République du Liban, appelant à un cessez-le-feu immédiat et permanent.

Dans son communiqué final ayant sanctionné son Congrès, tenu lundi à Genève (Suisse), l'UIPA a dénoncé "l'agression sioniste contre les territoires palestiniens et la République du Liban", appelant à "un cessez-le-feu immédiat et permanent, à mettre fin au blocus imposé à la bande de Ghaza, à libérer les prisonniers et les détenus, et à ouvrir immédiatement tous les passages sans conditions ni restrictions".

L'Union a également exhorté à "garantir l'acheminement immédiat des humanitaires, des équipements médicaux et des besoins essentiels à Ghaza, conformément au droit international et au droit humanitaire international, tout en remédiant, en urgence, à la situation humanitaire catastrophique à Ghaza, ouvrant à la désescalade et renforçant la sécurité et la stabilité dans la région".

Le communiqué a appelé, en outre, à "mettre fin à l'occupation sioniste, à soutenir la souveraineté du peuple palestinien sur l'ensemble des territoires palestiniens occupés, à établir l'Etat de Palestine indépendant avec pour capitale Al Qods, conformément à l'Initiative arabe de paix et aux résolutions de la Législative internationale, et à inciter tous les pays à parachever les procédures de reconnaissance de l'Etat de Palestine".

L'UIPA, dans ce sens, insisté sur "l'application des résolutions du Conseil de sécurité N 2712, 2720 et 2735 concernant l'appel à un cessez-le-feu immédiat et total dans les territoires palestiniens, la libération de tous les

détenus, l'échange des prisonniers, le retour des civils dans leurs foyers, la distribution sûre et efficace des aides humanitaires à grande échelle, ainsi que le retrait des forces de l'entité sioniste de la bande de Ghaza.

Le communiqué a appelé, en outre, à "soutenir les efforts de l'Etat de Palestine pour obtenir la reconnaissance et l'appui de davantage de pays à travers le monde et en vue d'obtenir la qualité de membre à part entière aux Nations unies, et d'organiser une Conférence internationale pour la paix", soulignant, la "nécessité de mettre en œuvre la résolution du Conseil de sécurité N 1701 ainsi que les résolutions internationales y afférentes, tout en garantissant le respect et l'intégrité des territoires libanais ainsi que leur souveraineté à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues".

Les participants à la conférence ont exigé qu'une pression efficace soit exercée sur l'entité sioniste pour l'amener à se plier aux résolutions internationales y afférentes".

Dans sa déclaration finale, la conférence a salué "la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU n : ES-10/24 du 18 septembre 2024, laquelle exige de mettre fin, au plus tard dans un délai de 12 mois, à l'occupation sioniste, conformément à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ)", appelant tous les Parlements membres de l'Union interparlementaire (UIP) à soutenir le projet de résolution urgent sur la Palestine présenté par l'Etat de Palestine avec l'appui du groupe arabe".

A la lumière de la prise de conscience internationale à l'égard de la question palestinienne, l'UIPA a tenu à remercier et à exprimer sa considération à tous les pays et organisations ayant soutenu la Palestine et les droits légitimes du peuple palestinien, dont celui d'établir un Etat palestinien indépendant avec Al-Qods pour capitale".

LIBAN

Agressions sionistes contre la FINUL : la Chine s'oppose fermement à toute attaque contre les Casques bleus de l'ONU (Porte-parole)

La Chine s'oppose fermement à toute attaque contre les Casques bleus de l'ONU, a déclaré mardi le porte-parole du ministère chinois de la Défense nationale, Wu Qian, à la lumière de la récente attaque sioniste contre la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (Finul), exigeant une enquête approfondie.

"La Chine est gravement préoccupée par l'attaque de l'armée (sioniste) contre la Finul et la condamne fermement. Elle s'oppose fermement à toute attaque contre les Casques bleus de l'ONU", a indiqué M. Wu, cité par l'agence Chine Nouvelle.

"Nous exigeons une enquête approfondie sur cet incident", a-t-il ajouté, lors d'une conférence de presse, appelant à assurer la sécurité du personnel et des biens de la Finul.

Le porte-parole de la défense nationale chinoise a, en outre, assuré que les unités de Casques bleus chinois au Liban "sont en sécurité", soulignant que des mesures seront prises pour renforcer leur protection.

Depuis le 23 septembre dernier, l'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, au Liban en lançant des frappes aériennes qui ont ciblé la capitale Beyrouth, en plus d'incursions terrestres dans le sud du pays.

Cette escalade a fait, en moins d'un mois, 1.539 martyrs et 4.471 blessés, au 13 octobre, dont un grand nombre de femmes et d'enfants, selon les autorités libanaises, portant le bilan à plus de 2.306 martyrs et plus de 10.698 blessés, depuis le 8 octobre 2023, selon le ministère de la Santé libanaise.

Le roi Abdallah II exprime le soutien absolu de la Jordanie au Liban face à l'agression sioniste

Le roi Abdallah II de Jordanie a exprimé le soutien absolu de son pays au Liban, en proie à une agression sioniste barbare, et mis en garde contre une guerre régionale "dont les conséquences seraient désastreuses pour tout le monde".

Le souverain jordanien a fait cette déclaration après avoir reçu lundi le Premier ministre libanais Najib Mikati, en visite en Jordanie, où il a évoqué avec les dirigeants jordanien "la situation actuelle au Liban et l'agression sioniste en cours contre le sud du pays", selon ce qu'a rapporté le bureau du Premier ministre libanais.

Le roi Abdallah II de Jordanie a affirmé que son pays "fait tous les efforts en coordination avec nos frères arabes et les pays actifs pour mettre fin à la guerre (sioniste) contre le Liban". Au cours de la rencontre, le roi Abdallah a affirmé "le soutien absolu de la Jordanie au Liban et à son peuple frère, ainsi que son soutien à sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité", et a souligné "la disposition du Royaume à fournir une aide aux frères libanais en vue d'alléger leurs souffrances" en raison de l'agression sioniste en cours.

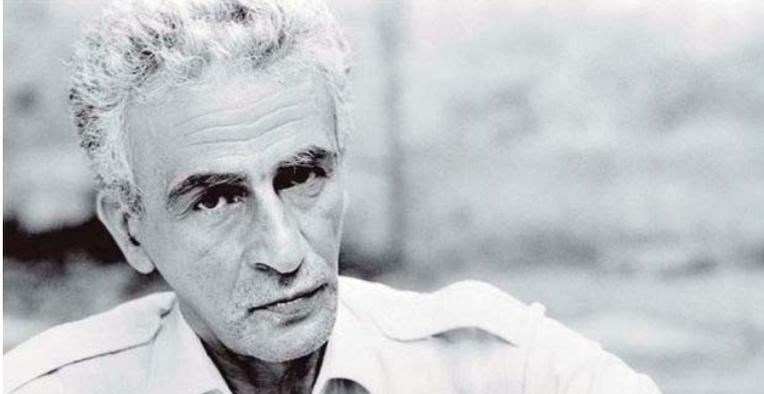
Par ailleurs, le roi de Jordanie a mis en garde contre "la poursuite et l'expansion de l'agression (sioniste) contre le Liban, qui porterait la région dans une guerre régionale dont les conséquences seraient désastreuses pour tout le monde".

Pour sa part, M. Mikati a exprimé sa gratitude au roi Abdallah "pour la position de la Jordanie aux côtés du Liban, en particulier dans les efforts qu'il déploie pour mettre fin à l'agression contre le Liban et son peuple", et a apprécié "le soutien apporté par le Royaume à travers le pont aérien entre Amman et Beyrouth pour apporter des secours aux personnes déplacées à cause de la guerre". Mikati avait rencontré aussi lundi le Premier ministre jordanien, Jaafar Hassan, au siège du gouvernement jordanien, et a discuté avec lui des "répercussions de l'agression (sioniste) en cours contre le Liban, de l'évolution de la situation et de la dangereuse escalade dans la région". L'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet à Ghaza en Palestine occupée depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une rare intensité et une incursion terrestre dans son sud. Et depuis le 23 septembre, l'armée sioniste conduit des frappes aériennes intensives à travers tout le Liban. Le bilan total de l'agression sioniste en cours contre le Liban dépasse les 2.300 martyrs, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 8 octobre 2023, a indiqué le ministère libanais de la Santé.

LITTÉRATURE

"Nedjma et le théâtre populaire", thème du 11^{ème} Forum international sur Kateb Yacine à Guelma

"Les deux cycles de Kateb Yacine, Nedjma et le théâtre populaire, convergences, divergences et influences" constituera le thème du 11^{ème} Forum international sur Kateb Yacine (1929-1989), prévu à Guelma du 26 au 28 octobre en cours, a déclaré mardi le président du comité d'organisation, Ali Abbassi.



M. Abbassi, président de l'Association pour la promotion du tourisme et de l'animation culturelle dans la wilaya de Guelma, initiatrice de l'événement, a expliqué que le thème de cette nouvelle édition du forum, qu'abritera le Centre culturel islamique Moubarak-Boulouh, a été choisi par le conseil scientifique de la rencontre "en raison de la puissance des œuvres littéraires et théâtrales de Kateb, et leur capacité à exprimer la réalité des classes populaires et à maîtriser le discours social".

Il a précisé que le thème du forum sera débattu à travers la présentation de 17 communications de chercheurs et de spécialistes étrangers, issus

d'universités et d'instituts spécialisés de France, de Tunisie et d'Italie, en plus de d'enseignants universitaires algériens.

Selon la même source, les conférenciers aborderont en détail l'esthétique artistique de l'œuvre Katébienne et feront des lectures symboliques de passages de "Nedjma", un ouvrage écrit par Kateb Yacine au cours d'une étape historique sensible après le déclenchement de la Guerre de libération nationale.

Une œuvre marquante combinant l'imaginaire et le réel pour "transmettre les significations multiples de l'histoire, du patriotisme, du sacrifice et de la lutte armée pour briser le joug du colonialisme", a-t-il souli-

gné, ajoutant que d'autres interventions porteront sur les nombreuses œuvres théâtrales de Kateb, notamment "Le cadavre encerclé", "Le cercle des représailles" et "L'homme aux semelles de caoutchouc" qui relie le texte au contexte et font que le théâtre "part du peuple pour exprimer le peuple".

La nouvelle édition de cet important forum international, lancé pour la première fois en 2009, coïncide cette année avec le 35^{ème} anniversaire de la mort de Kateb Yacine, né le 6 août 1929 et décédé le 28 octobre 1989. La rencontre sera ponctuée d'un circuit touristique à l'intention des participants et d'un tournoi de football de jeunes de moins de 16 ans.

THÉÂTRE

Bejaia: la pièce "L'Ours" de Tchekhov présentée dans une verve intacte au FITB

"L'Ours", l'une des toutes premières pièces de théâtre d'Anton Tchekhov, présentée lundi soir au 5^e jour du Festival international de théâtre de Bejaia (FITB) par une troupe de Saint-Péters-

bourg (Russie) reste toujours une pépite de référence à la fois captivante et stimulante, et le public s'en est goulument abreuvé et l'a manifesté en lui réservant une longue standing ovation.

"L'Ours" est composé d'un seul acte et d'une dizaine de scènes. Elle est une puissante farce, farcie de tirades savoureuses et de répliques jubilatoires qui ne laissent pas indifférent.

La comédie met en scène une jeune veuve éplorée, Elena Ivanovna Popova, qui passe son temps cloîtrée, pleurant un mari pourtant volage et peu attentionné et se lamentant sur ce que le destin lui a été.

Malgré les suppliques de Luka, son dévoué domestique qui insiste pour qu'elle change de vie, elle reste de marbre, en maintenant son choix de vivre recluse. Mais

voilà qu'en plein deuil arrive, sans crier gare Stépanovitch Smirnov, un créancier à qui le mari doit une grosse dette, surgissant de nulle part pour réclamer son dû...

S'ensuit alors une prise de bec épique qui finit par tourner au duel avec armes à feu, puis en demande au mariage. Et pour cause, l'"Ours" Smirnov, tombé sous le charme du caractère trempé de la veuve, refuse de se battre. Le moment est drôle et jubilatoire et conclut un jeu d'acteurs pétillant et profond, voire sublime.

Un grand moment de divertissement. Ecrite en 1888, la pièce qui a été présentée dans la langue russe avec un tableau d'interprétation en arabe des dialogues, "n'a rien perdu de sa force satirique et de son épique". Elle est absolument réjouissante", a déclaré à la fin de la présentation l'écrivain et éditeur Ibrahim Tazaghart, emboitant le pas au responsable de la communication du Festival, Boualem Chaouli, qui faisait valoir, plus tôt, avec une mine d'admiration, que "c'est du grand théâtre".

MÉDÉA

Lancement de la manifestation "Cartable historique et culturel"

La manifestation "Cartable historique et culturel", visant à mettre en avant la lutte algérienne pour l'indépendance nationale, a été lancée mardi à partir de la commune de Mihoub, au nord-est de Médéa, à l'occasion de la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954.

Initiée conjointement par la direction de la culture et des arts et le musée régional du Moudjahid de Médéa, la manifestation qui se décline sous le slogan "Mémoire, luttes et réalisations" se poursuivra jusqu'au 29 octobre et verra l'organisation de multiples activités au profit des élèves de la wilaya, a fait savoir la directrice locale de la culture, Salima Gaoua.

"Cette manifestation vise à préserver la mémoire du peuple algérien et à mettre en exergue sa lutte pour recouvrer sa liberté", a indiqué Mme Gaoua, précisant que "le programme élaboré à cet effet permettra à la frange de population ciblée de mieux connaître son histoire et celle des hommes qui ont écrit ses plus belles pages".

Les activités prévues dans le cadre de cette manifestation vont se dérouler, le mardi et samedi, dans cinq bibliothèques localisées à Ouled-Brahim, Si-Mahdjoub, Ksar-El-Boukhari, Djouab et Mihoub, où des élèves vont procéder, dans chaque bibliothèque, à la levée de l'emblème national avant de placer une copie de l'hymne national et de la proclamation du 1^{er} novembre 1954, a-t-elle expliqué.

Une exposition de photographies de chefs de la révolution et des martyrs de la wilaya, de livres d'histoire en lien avec la guerre de libération, ainsi qu'une autre exposition consacrée au patrimoine culturel local seront organisées au sein de ces établissements culturels, a-t-elle encore noté.

Mme Gaoua a fait part, en outre, de l'aménagement d'un espace fixe dédié à la mémoire nationale et qui sera aménagé dans ces cinq bibliothèques. Des livres, des documents sonores et audiovisuels, ainsi que des photos de personnalités nationales, de martyrs et de moudjahidine y seront accessibles aux visiteurs tout au long de l'année.

OUARGLA

Riche programme culturel pour entamer la nouvelle saison 2024/2025

Un riche programme culturel a été élaboré par la Maison de la Culture Moufidi-Zakaria à Ouargla, marquant le lancement de la nouvelle saison culturelle (2024/2025), a-t-on appris dimanche du service d'animation culturelle de cet établissement.

Ce programme, s'étalant du 15 au 17 octobre et dont les activités seront abritées par la Maison de la culture et la Bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Tidjani, comporte des expositions d'arts plastiques et de livres, et la projection d'un documentaire sur ces structures, les activités de leurs ateliers ainsi que leurs missions et bilans d'activités.

Des communications thématiques en plus de concours culturels, la distribution d'ouvrages à certains établissements scolaires et associations, et le lancement d'activités de proximité de la bibliothèque mobile, figurent aussi dans ce programme.

L'occasion est également saisie pour faire connaître les ateliers de la Maison de la culture, dont ceux de l'audiovisuel, le théâtre, l'informatique, les arts, ainsi que ses clubs de jeux d'échecs, d'arts plastiques et d'histoire. Le programme prévoit, en outre, une cérémonie en l'honneur d'artistes de la région, ponctuée d'activités artistiques animées par des troupes locales.

APS

PUBLICITÉ

Déclaration de vol

Je vous annonce le vol qui s'est déroulé la matinée du 02 octobre 2024 au niveau de Bab El Oued de mes documents (pièce d'identité et permis de conduire sous le nom de **KELKAL HOCINE** né le 16.06.1992 à Bouloughine Alger), et 2 cachets rond, **le premier :**

- Cachet de la société EURL ZIRI VEGETAL, COOP IMMO EL NASR N° 20B Birtouta Alger,

Et le 2^{ème} :

- Cachet d'un magasin KELKAL HOCINE ALIMANTATION GENERAL ET FRUITS.

Je décline toutes responsabilités quant à l'utilisation frauduleuse des pièces sous cités

DK NEWS

16/10/2024

TIMES HIGHER EDUCATION

L'université de Tizi Ouzou retenue dans le classement HTE

Grace aux efforts consentis par les différentes composantes de l'UMMTO, l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou vient de se distinguer, encore une fois, par son classement dans Times Higher Education (THE).

Par Samy Amrane

«Le recteur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou a l'immense plaisir et l'honneur d'annoncer à la communauté universitaire, que notre établissement est retenu dans le prestigieux classement britannique THE pour la troisième année consécutive (2023, 2024 et 2025)», souligne un communiqué de l'université en question qui précise, en outre, qu'à l'échelle mondiale, l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou est classée au rang 1501+ et au niveau national, THE accorde le rang 2 à l'UMMTO avec d'autres universités Algériennes.

Une avancée par rapport à l'année dernière où l'université Mouloud Mammeri avait occupé le 4e rang. « Selon ce classement, notre meilleur résultat est obtenu dans la catégorie « International Outlook ».

Ce classement, fierté de notre université, est le fruit des différentes composantes de notre université. Félicitations à Toutes et à Tous », ajoute le même document qui rappelle les autres consécutions obtenues par l'UMMTO aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Il faut dire, par ailleurs, que l'université de Tizi Ouzou, à sa tête



le Professeur Ahmed Bouda, connaît, depuis quelques années, une stabilité exemplaire, loin de tous les mouvements de protestation qui, jadis, paralysaient les campus au point d'impacter sérieusement la pédagogie.

D'ailleurs, ces derniers temps, l'année universitaire est clôturée sans aucune retard tant les examens sont organisés dans les délais.

L'année en cours a été entamée en septembre dernier. Sur

le plan infrastructures, des blocs de 3000 nouvelles pédagogiques seront mis en service dans quelques semaines, ce qui donnera plus d'espace aux responsables de l'UMMTO pour mieux gérer le flux d'étudiants.

Il y a aussi le projet de réalisation de locaux pour 20 laboratoires de recherches scientifiques à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou qui sera bientôt relancé. Par ailleurs, il est important de noter que l'Uni-

versité Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, compte aujourd'hui plus de 42000 étudiants, 2083 enseignants et 1000 personnels techniques et administratifs, répartis sur neuf facultés, à savoir, Génie de la construction, Lettres et langues, Sciences biologiques et agronomiques, Droits et sciences politiques, Sciences économiques, Médecine, sciences humaines et sociales ainsi que Médecine et informatique. «L'Université Mouloud Mam-

meri a entrepris un travail de structuration important pour que la recherche puisse s'inscrire dans la compétition nationale et internationale et constituer une dynamique favorable à son essor et son rayonnement», a souvent souligné le Pr Bouda dans ses interventions à la radio ou à la télévision dans le cadre de ses sorties médiatiques pour parler des projets et des réalisations de l'UMMTO.

Il a, en outre, précisé que l'UMMTO est largement ouverte sur son entourage socio-économique pour encourager le développement durable et être en harmonie avec les défis de la mondialisation.

Le rapprochement entre l'université et le secteur économique local et national est désormais une réalité objective, un challenge, une stratégie de l'université Mouloud Mammeri pour la mise en œuvre des projets prometteurs, a-t-il soutenu, tout en ajoutant que plusieurs accords cadres ont été signés avec des entreprises d'envergure nationale. Aussi, l'UMMTO dispose actuellement d'une trentaine de laboratoires de recherche, agréés par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Samy Amrane.

S.A.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : SETIF *** DAIRA : HAMMAM GUERGOUR *** COMMUNE : HAMMAM GUERGOUR
NIF :098 41 95 09000 619

AVIS D'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° :06/2024

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hammam Guergour lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante :

Acquisition d'un retro chargeur et accessoires

Les concessionnaires agréés dans la vente, importation ou fabrication d'engins de travaux public eux qui intéressés et Participés de ce avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, peuvent retirer le cahier de charge auprès du Bureau des Marchés Publics de la Commune Hammam Guergour contre le paiement d'un montant de 5.000,00 DA(Cinq mill Dinar Algériens).

L'offre comprend trois (03) enveloppes le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financier ces enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe fermée et comportent inscriptions : (A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

APPEL D'OFFRES OUVERT avec exigence de capacités minimales N° 06/2024

Dossier de Candidature : est composé de :

- 1- Une déclaration de candidature remplie, signée, datée et cachetée
- 2- Une déclaration de probité remplie, signée, datée et cachetée
- 3- Le Statut (pour les sociétés)
- 4- Le registre de commerce électronique.
- 5- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 6- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2023.
- 7- Copie du n° d'identification statistique NIS
- 8- Copie du n° d'identification fiscal NIF.

Offre technique : est composé de :

- 1- Une déclaration à souscrire remplie, signée, datée et cachetée.
- 2- Cahier de charge "offre technique" remplie, datée, signée et cachetée portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 3- Un mémoire technique justificatif rempli, signé, daté et cacheté
- 4- Fiche descriptive du produit (obligatoire).

Offre financière : est composé de :

- 1- La lettre de soumission remplie, signée, datée et cachetée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, daté et cacheté.
- 3- Le détail quantitatif et estimatif rempli, signé, daté et cacheté.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires à compter de la première parution du présent avis sur les journaux quotidiens nationaux et / ou le BOMOP.

Les offres seront déposées au bureau des marchés publics de la commune de Hammam Guergour la dernière heure du dernier jour de préparation des offres) de (13h00 jusqu'à 14h00) et la séance d'ouverture des plis aura lieu le même jour à (14h00) au siège de la commune de Hammam Guergour si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'opération de dépôt des offres est reportée au premier jour ouvrable de (13h00 jusqu'à 14h00) et la séance d'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14h00.

La durée de validité des offres est équivalente à la durée de préparation des offres augmentées de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le maître de l'ouvrage pourra prolonger exceptionnellement le délai de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont invités pour assister à l'opération d'ouverture des plis et cet avis d'appel d'offre considéré comme une invitation .et les soumissionnaires s'engageant par leurs offres durant toutes la durée de validité des offres .

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA
DAIR EL ATTAF
COMMUNE EL ATTAF
N.L.F COMMUNAL (4230020000440501009)

L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° 10/ 2024

L'A.P.C d'EL ATTAF lance un avis d'appel d'offres ouvert réalisation de projet sous- cité :

Acquisition d'un Camion de 12 Tonnes pour renforcer grange communal

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées dans la production ou la vente de Camions (producteurs ; agents agréés" Camions")

sont invitées à se présenter au siège de la commune(service d'équipement de l'A.P.C d' ELATTAF) pour retirer les cahiers de charges contre le paiement de la somme de (5000.00 DA) cinq milles dinars qui définies dans le cahier des charges .sera versée au le compte de la commune et non remboursable(les frais de photocopier des papiers)

- Les offres doivent être déposées chez le président APC(service d'équipement) accompagnées obligatoirement des pièces suivantes :

A/ Le dossier de candidature :

- 01) Une déclaration de candidature rempli, signée datée et cachetée et daté par le soumissionnaire.
- 02) Déclaration à probité rempli, signée et daté et cachetée par le soumissionnaire.
- 03) Une copie du registre du commerce de production ou de vente de camionne (producteurs ; mandataires" Camions")

NOTE: Concernent les autres pièces demandées de dossier technique voir l'article 05du cahier de charge

B / OFFRE TECHNIQUE

01-une déclaration à souscrire remplie, signée et daté cachetée par le soumissionnaire.

02- une mémoire technique justificative .Signée et daté et cachetée par le soumissionnaire

03- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C / OFFRE FINANCIERE :

01 -la lettre de soumission. Dûment remplie, signée et datée et cachetée par le soumissionnaire

02 - le bordereau des prix unitaires dûment remplie en lettre et en chiffre, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire

- le détail quantitatif et estimatif dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire

- la décomposition du prix global et forfaitaire dûment remplie, signée et datée et cachetée par le soumissionnaire Les

offres doivent comporter ... Le dossier de candidature et une offre technique et offre financière Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Le dossier de candidature» ou « technique » ou « financière » selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir appel d'offres N :10./2024 l'appel d'offres :Acquisition d'un Camion de 12 Tonnes pour renforcer grange communal

Adressée à monsieur le PRESIDENT D'APC D'EL ATTAF(service d'équipement).

- la date limite du dépôt des offres est Vingt jours (20) à partir de la date de la première Parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

-Les soumissionnaires restent liés par leurs offres jusqu'à ce qu'une action soit ordonnée à partir de la date limite du dépôt des offres et peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui sera

lieu au siège de la commune à (14 :00h) du même jour de la date limite du dépôt des offres

(Le dossier de candidature, technique et financière).

- La dernière heure de dépôt des offre est limitée a (14.00H) du soirée.

- L'ouverture des plis technique et financière sera au niveau de siège de l'APC d'EL ATTAF (salle de réunions)

(14.00H) les soumissionnaires sont invité a assister a l'ouverture des plis

-les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours A

compter du dernier délai de remise des offres

-a parti de la fin de la journée les offres sont déposées.

ORAN

La 8^{ème} édition du Festival sportif des travailleurs de course sur route "Bahia Azur" vendredi prochain



Oran accueillera, vendredi prochain, la 8^{ème} édition du Festival sportif des travailleurs de course à pied sur route "El Bahia Azur", a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne Sports et travail.

Cette compétition d'une journée, organisée par la Fédération algérienne "Sports et travail" en coordination avec la commune d'Aïn El-Turck, comprend quatre courses sur des distances de 5, 10, 20 et 40 km entre les communes d'Aïn El-Turck et El-Ançor.

Environ 300 à 350 coureurs des deux sexes devraient participer à cette course. Ils prendront leur départ d'Aïn El-Turck pour arriver au complexe touristique Les Andalouses, ont expliqué les organisateurs.

La richesse de la programmation du circuit réside dans la variété du rendez-vous aussi bien sportif que festif, pour lequel une conférence de presse est prévue, mercredi à partir de 14 heures à la maison des ligues à Oran.

ALGER

Festival national des écoles de jeunes sourds en Futsal garçons et jeu d'échecs filles du 31 octobre au 2 novembre



Le Festival national des écoles de jeunes sourds âgés de 12 à 15 ans en Futsal garçons et jeu d'échecs filles aura lieu, du 31 octobre au 2 novembre au Centre national de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive à Souidania (Alger ouest), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la Fédération nationale des sourds d'Algérie, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger, dans le cadre des festivités célébrant le 70^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, verra la participation de 256 jeunes âgés de 12 à 15 ans filles et garçons représentant des écoles des jeunes sourds issus de 16 wilayas du pays.

Les sportifs sourds garçons disputeront un tournoi de Futsal, alors que les filles participeront à un concours de jeu d'échecs. Ce Festival, selon le DTN Hasnaoui Youcef, a pour but de favoriser l'épanouissement personnel et collectif des jeunes sourds par des activités enrichissantes en mettant en lumière leurs talents et en offrant un espace d'échange entre jeunes, afin de renforcer les réseaux de soutien et d'amitié.

APS

TENNIS DE TABLE - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (PAR ÉQUIPES)

Médaille d'argent pour l'Algérie (messieurs)

La sélection nationale algérienne (seniors, messieurs) de tennis de table a remporté la médaille d'argent par équipes du Championnat d'Afrique qui se poursuit à Addis-Abeba jusqu'à samedi, après sa défaite face au Nigeria (3-1), lundi soir en finale.

Pourtant, l'équipe algérienne a bien entamé la finale, en remportant la première manche par le pongiste Sami Kherouf, vainqueur du Nigérian Omotayo Olajide 3-2 (11-8, 13-15, 8-11, 11-8 et 11-9).

Mais cette avance n'a pas été confortée par ses coéquipiers qui ont perdu leurs matches: Milhane Jellouli face à un des meilleur joueur au monde, Aruna Quadri 1-3 (5-11, 11-5, 6-11 et 8-11) et Bella Maheidine devant Kuti Matthew 0-3 (4-11, 8-11 et 8-11).

Lors de la 4^{ème} manche, Kherouf, encore une fois, n'a pu faire mieux face à Aruna contre lequel il a perdu 0-3 (5-11, 8-11 et 7-11). Le même trio algérien s'était qualifié pour la finale, en battant difficilement, la Tunisie 3-2.

Chez les dames, le chemin des pongistes algériennes s'est arrêté en demi-finale devant le Nigeria, vainqueur sur le score de 3-2. L'équipe algérienne était composée de Lynda Loghraïbi, qui a participé aux derniers



Jeux olympiques de Paris, Malissa Nasri et Amina Kessaci. La journée du mardi des Championnats d'Afrique d'Addis-Abeba est consacrée aux doubles mixtes qui verront l'entrée en lice de trois paires algériennes en 8^{es} de finale. Le double mixte (Sami Kherouf-Lynda Loghraïbi) affrontera celui de l'Afrique du Sud, com-

posé de Nathoo Chetan et Patel Danisha. De son côté, Milhane Jellouli et Kessaci Amina en découvrira avec l'autre duo sud-africain (Beukes Liam-Edwards Lailaa). La troisième paire algérienne constituée de Mahieddine Bella-Malissa Nasri défilera celle du Cameroun, composée de Ndoa Mari Edouard et

Mewouo Annissa Solail. L'Algérie qui participe avec deux équipes (messieurs et dames), huit pongistes dans chaque sexe, prendra part aussi aux épreuves individuel, double et double mixte. Pour rappel, ces Championnats d'Afrique d'Addis-Abeba sont qualificatifs aux Mondiaux-2025 au Qatar.

La Coupe et le Championnat d'Afrique des clubs 2025 confiés à la Tunisie



L'Assemblée Générale de la Confédération africaine de tennis de Table (ITTF Africa) a confié à la Tunisie l'organisation de la coupe d'Afrique et du championnat

d'Afrique des clubs en 2025, annonce l'instance africaine, mardi.

La sélection algérienne de tennis de table, rappelle-t-on, a remporté la médaille d'argent par

équipes (messieurs) du Championnat d'Afrique qui se poursuit à Addis-Abeba (Ethiopie) jusqu'à samedi, après sa défaite face au Nigeria (3-1), lundi soir en finale.

De son côté, la sélection féminine s'est contentée de la médaille de bronze après avoir atteint les demi-finales des épreuves par équipes. La journée du mardi des Championnats d'Afrique d'Addis-Abeba est consacrée aux doubles mixtes qui verront l'entrée en lice de trois paires algériennes en 8^{es} de finale. L'Algérie prend part au rendez-vous africain d'Addis-Abeba avec huit pongistes (messieurs et dames). Pour rappel, ces Championnats d'Afrique d'Addis-Abeba sont qualificatifs aux Mondiaux-2025 au Qatar.

TENNIS - ALGÉRIE

Cheriak étudie avec l'ITF la possibilité d'un financement du Centre fédéral de Ben Aknoun (FAT)

Le président de la Fédération algérienne de tennis (FAT) Nabil Cheriak, s'est entretenu avec le directeur du développement de la Fédération internationale (ITF) Lucca Santilli, "pour étudier la possibilité d'un financement du Centre fédéral de Ben Aknoun comme pour beaucoup de Fédérations africaines", a indiqué l'instance fédérale mardi dans un communiqué.

La rencontre a eu lieu en marge de l'Assemblée

Générale de l'ITF, tenue du 9 au 11 octobre 2024 à Hong Kong, précise la même source. Outre cette rencontre, le président de la FAT a également discuté avec Giorgio Di Palermo, vice-président de la Fédération Italienne de Tennis, et Jordi Tamayo Rfet, président de fédération espagnole de Tennis, qui ont porté sur des échanges de jeunes entraîneurs et d'arbitres durant les différentes compétitions, conclut le communiqué.



QUALIF'S CAN-2025 (GR.E - 4^E JOURNÉE) TOGO-ALGÉRIE (0-1) Les Fennecs se qualifient pour la CAN au Maroc décembre 2025

Invincus dans son groupe de qualifications, les Fennecs ont composté leur billet pour la CAN. Sur la plus petite des marges, l'Algérie s'est imposé face au Togo (0-1) pour se qualifier à la Coupe d'Afrique des nations qui va se dérouler l'an prochain au Maroc.

Par F Yanis

Les Fennecs peuvent dire merci à Ramis Bensebaini, seul buteur de la rencontre sur penalty (18e) après une faute commise sur Amine Gouiri. Les protégés du premier responsable technique des Verts Petkovic s'étaient imposés il y a quelques jours à domicile contre le même adversaire (5-1).

Quatre matchs, quatre victoires et une qualification pour la Coupe d'Afrique des nations déjà en poche. L'Algérie a continué ce lundi soir son parcours parfait dans ces qualifications pour la CAN 2025, victoire méritée des coéquipiers de Housseem Aouar au Togo (1-0) grâce à un pénalty transformé dès le premier quart d'heure de jeu par le défenseur de Borussia Dortmund le nouveau patron de la défense des fennecs Ramis Bensebaini, les Fennecs valident leur présence pour la phase finale au Maroc en décembre 2025-janvier 2026. Déjà en excellente posture après une phase aller sans erreur dans le groupe E composé du Togo donc mais aussi de la Guinée équatoriale et du Liberia (3 victoires, 10 buts marqués, 1 encaissé), les poulains de l'entraîneur en chef Vladimir Petkovic n'ont jamais tremblé ce lundi soir même si Benzia, à deux reprises, aurait pu aggraver le score pour mettre les siens à l'abri. À noter le très bon match de l'ex joueur de L'AS Roma Housseem Aouar. Lors de ce match retour, les Fennecs étaient soutenus dans la gestion. En première période, Rams Bensebaini s'est illustré sur penalty après une faute de Mawouna Amevor qui fauchait l'attaquant Amine Gouiri dans la surface de réparation de l'équipe Togolaise (18e). Et puis a une demi-heure de jeux, Mohammed



Amoura avait la balle de break finalement captée par Malcolm Barcola après la tête de l'avant-centre de Wolfsburg. Entre temps, les Togolais avaient l'occasion d'égaliser après un face-à-face avec le gardien algérien Guendouz (25e).

En seconde période, après une passe en profondeur de Housseem Aouar, Amine Gouiri voyait frapper s'envoler dans le ciel alors qu'il se présentait seul devant le portier togolais (49e). Si les

Éperviers ont poussé en mettant sous pression Alexis Guendouz, ils ont largement manqué de réalisme. Depuis leur titre en 2019 lors de la CAN en Égypte face au Sénégal, les Algériens ont déçu au Cameroun en 2021, et en Côte d'Ivoire en 2024, en sortant par la petite porte à l'issue du premier tour. Au Maroc en 2025, les Fennecs voudront remettre les pendules à l'heure et prouver qu'ils sont capables de faire aussi bien en phase fi-

nale qu'au moment des qualifications. "Enthousiasme autour de la qualification a été palpable, avec des célébrations dans les rues d'Alger et des messages de félicitations affluant de toutes parts. « Nous sommes fiers de nos Fennecs ! En route pour la gloire au Maroc ! » a écrit un fan sur les réseaux sociaux. L'Algérie rejoint ainsi le Burkina Faso et le Cameroun, déjà qualifiés.

F. Y.

Invincus, les "Verts" valident leur billet avec panache

Alliant maîtrise et réalisme, l'équipe nationale algérienne de football s'est qualifiée avec panache pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, en alignant un qua-

trième succès de rang, en déplacement face au Togo (1-0), lundi au stade de Kégué à Lomé, à l'occasion de la 4e journée (Gr.E).

Dos au mur après le cinglant

(5-1) concédé jeudi à Annaba, le Togo a entamé le match avec des intentions offensives, mais sans réel danger sur la cage du portier Guendouz, ce qui a permis aux Algériens de prendre confiance en ayant la possession de la balle.

Le coach national, le Bosnien Vladimir Petkovic, a apporté quatre changements, par rapport au onze aligné jeudi à Annaba face au même adversaire, en titularisant Boudaoui, Amoura, Benzia et Gouiri, aux dépens respectivement de Zorgane, Mahrez, Benrahma, et Bounedjah.

La persévérance de l'équipe nationale a fini par payer. Sur une débordement de Gouiri sur le côté gauche, l'attaquant du Stade Rennais (France) est fauché en pleine surface de réparation, l'arbitre n'a pas hésité à désigner le point de penalty. La sentence est transformée par Bensebaini (18e) qui permet aux "Verts" de prendre l'avantage, et signe pour l'occasion son 9e but en sélection.

La réaction des locaux a été instantanée. Sur un coup franc direct botté par Atte (20e), la balle touche la transversale après avoir été mal interceptée par Guendouz.

Les Algériens ont reculé d'un cran pour laisser l'initiative aux locaux, mais sur une action of-

fensive, Amoura était bien placé en pleine surface pour faire le break (28e), mais n'a pas assuré son dernier geste.

Le Togo a jeté toutes ses forces dans la bataille pour égaliser avant la pause, mais les deux tentatives, notamment de l'omniprésent Denkey (31e, 37e), n'ont rien apporté.

Après la pause citron, l'équipe nationale a failli aggraver la marque par Gouiri, qui s'est retrouvé seul face au portier Barcola, mais sa balle est passée largement au-dessus de la transversale (49e).

Guendouz sauve la mise
Répondant du tac au tac, ce diable de Denkey a vu sa reprise de la tête repoussée difficilement par Guendouz (54e).

Le sélectionneur national a apporté trois changements à la fois (71e), avec l'entrée en jeu de Mahrez, Zorgane, et Redouani (qui effectue son baptême du feu), tout en optant pour une charnière centrale à trois, une manière de préserver la courbe victorieuse.

En face, le Togo a enchaîné les offensives, face à une équipe algérienne qui a procédé par des contres. Guendouz s'est distingué dans le temps additionnel à deux reprises (90e+2, 90e+4) en évitant l'égalisation.

Résistant aux assauts des

"Éperviers", l'équipe nationale est parvenue à préserver son maigre mais précieux avantage jusqu'au sifflet final de l'arbitre congolais, Jean-Jacques N'dala Ngambo.

Grâce à cette nouvelle victoire, l'Algérie, qui atteint la barre de 12 points, est pratiquement assurée de terminer leader du groupe, à deux journées de l'épilogue de cette phase des qualifications.

Dans l'autre match du groupe E, la Guinée-équatoriale a réalisé une bonne opération en allant s'imposer à Monrovia face au Libéria (2-1, mi-temps : 1-0). Le "Nzalang Nacional" (7 points), qui met déjà un pied à la CAN-2025, compte cinq unités d'avance sur le Togo (3e, 2 pts). Avec un seul petit point au compteur, le Libéria est définitivement hors course.

Les deux dernières journées des qualifications se joueront entre le 11 et le 19 novembre prochain. L'Algérie se rendra en Guinée-équatoriale, avant de boucler sa campagne en recevant le Libéria.

Les deux premiers des 11 groupes des éliminatoires seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

Le point du groupe E après la 4^e journée

Point du groupe E des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2025, après les rencontres de la 4e journée, disputées lundi :

Togo - Algérie 0-1
Liberia - Guinée-équatoriale 2-2

Classement :	Pts	J	Diff	QUALIFIEE
1. Algérie	12	4	+10	QUALIFIEE
2. Guinée équatoriale	7	4	0	
3. Togo	2	4	-5	
4. Liberia	1	4	-5	

Déjà joués :

Algérie - Guinée-équatoriale	2-0
Togo - Libéria	1-1
Guinée-équatoriale - Togo	2-2
Liberia - Algérie	0-3
Algérie-Togo	5-1
Guinée-équatoriale - Libéria	1-0

Reste à jouer :

5^e journée (11-19 novembre 2024) :

Guinée-équatoriale - Algérie
Liberia - Togo

6^e et dernière journée (11-19 novembre 2024) :

Algérie - Liberia
Togo - Guinée-équatoriale

NB : Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025, alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

FOOTBALL

Décès de l'ancien arbitre international Belaid Lacarne

L'ancien arbitre international Belaid Lacarne est décédé, mardi, à l'âge de 84 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Considéré comme une "icône" de l'arbitrage algérien, Belaid Lacarne a officié en coupe du monde de 1982 et aux jeux olympique de 1980, ainsi que dans quelques phases finales de la coupe d'Afrique des nations. Au niveau local, il a dirigé plusieurs finales de coupe d'Algérie.

Après une carrière bien remplie, il a exercé dans les commissions d'arbitrage de la fédération algérienne de football (FAF), celles de la Confédération africaine (CAF) et la Fédération internationale (FIFA). Il avait également présidé la FAF en 1988.

Avant d'être arbitre, Belaid Lacarne était joueur de football de L'USM Bel Abbès, club phare de sa ville natale, qui évolue actuellement en championnat inter-régions (Gr. Ouest).

Le défunt sera inhumé ce jour après la prière d'El-Asr au niveau du cimetière de Sidi Bel-Abbès, indique-t-on de même source.

LIGUE 1 MOBILIS

Le DG de la JS Saoura suspendu une année (LFP)

Le directeur général de la JS Saoura Mourad Benlakhdar et le chargé des médias du club Hocéini Abdelouahab, ont écopé d'une année de suspension chacun, et 200.000 DA d'amende, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP).

Benlakhdar et Hocéini sont sanctionnés par la commission de discipline pour "violation de l'obligation de réserve, outrage est atteinte à l'honneur et à la considération des instances sportives", précise l'instance chargée de la compétition sur son site officiel.

Le DG de la JS Saoura et le chargé des médias du club sont désormais sous le coup d'interdiction du terrain et de vestiaire et d'exercer toute fonction et/ou activité en relation avec le football à partir du 14 octobre 2024", selon la même source.

D'autre part, la commission de discipline de la LFP, réunie lundi 14 octobre 2024, pour traiter les affaires des rencontres de la 4ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées vendredi 11 et samedi 12 octobre 2024, a infligé trois (03) mois de suspension dont un (01) mois avec sursis au joueur Boudra Lotfi (US Biskra), exclu pour "geste obscène portant atteinte à la dignité et à l'honneur". Il devra en outre s'acquitter d'une amende de 200.000 DA.

Le joueur du CR Belouizdad Dumbia Arafat, exclu pour cumul de cartons lors de la défaite face au MC El Bayadh (2-3) est suspendu un match ferme plus 100.000DA d'amende. Une sanction qui le privera du derby contre l'USM Alger prévu vendredi soir au stade 5 juillet pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis.

Le joueur Merbah Messala (CSC) exclu pour cumul de cartons lors de la victoire en déplacement contre la JS Kabylie (3-2) a écopé d'un (01) match de suspension ferme plus 100.000DA d'amende.

Par ailleurs, plusieurs club ont été sanctionnés financièrement pour diverses raisons entre autre, mauvaise organisation et utilisation de fumigènes.

Ainsi, la JS Saoura devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe". L'ES Sétif est sanctionnée d'une amende de 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes". Le MCA a écopé d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (1ère infraction)". La seconde de 50.000 DA pour "mauvaise organisation au niveau de la main courante".

Le CRB est sanctionné d'une amende de 60.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" (récidive).

Le NCM et la JSK ont écopé d'une mise en garde et devront s'acquitter de 100.000 DA chacun pour "jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (1ère infraction).

L'USB est sanctionnée d'une mise en garde et 200.000 DA d'amende pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (2ème infraction).

APS

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST) MC SAÏDA Arrivée imminente du nouvel entraîneur Bouziane Rahmani (club)

Le MC Saïda est proche d'un accord avec le technicien Bouziane Rahmani pour lui confier la barre de son équipe première, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de ce club de Ligue 2 de football.



Bouziane Rahmani est attendu dans les prochaines heures à Saïda pour parapher le contrat le liant à la formation de l'Ouest du pays et succéder à Mokhtar Assas, démis de ses fonctions il y a près d'une dizaine de jours, précise-t-on de même source.

Le futur coach des Vert et Rouge vient à son tour de quitter la JS Jijel qu'il a menée, en fin d'exercice passé, en Ligue deux après 37 ans d'absence. Mais cette équipe a mal démarré son aventure dans le groupe Centre-Est, d'où le départ de son désormais ex-coach.

C'est le cas aussi pour le MCS, qui retrouve cette saison le deuxième palier après une saison passée en championnat d'inter-régions, mais qui n'a obtenu que deux points lors de ses quatre premiers matchs du championnat du groupe Centre-Est. Cette formation de

l'Ouest du pays a vu le défilé de deux entraîneurs depuis l'intersaison, puisque Mokhtar Assas avait à son tour succédé à Saber Bensmain qui n'est resté en poste que l'espace de quelques jours, au tout début de la préparation estivale du "Mouloudia", rappelle-t-on.

CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE - TRANSFERT L'Algérien Noureddine Zekri nouvel entraîneur d'Al Kholood (Club)

Le club saoudien de football de première Division, Al-Kholood, a annoncé lundi la nomination du technicien algérien Noureddine Zekri en tant que nouvel entraîneur en chef de son équipe fanion.

La signature du contrat s'était faite la veille au soir et le natif de Batna (60 ans) s'était engagé pour une seule saison 2024-2025, a-t-on détaillé de même source.

Zekri, qui a dirigé plusieurs clubs algériens et étrangers, particulièrement dans les pays du Golfe, vient remplacer l'entraîneur Portugais Paulo Duarte (55 ans), qui venait de résilier à l'amiable son contrat, après une série de mauvais résultats. L'an dernier, l'entraîneur algérien a été appelé en pompier pour diriger le club saoudien d'Al Okhdood pendant les sept dernières journées du championnat. Même s'il avait pris le train en marche, Zekri avait réussi à en-



granger neuf points (ndlr, deux victoires et trois nuls) ce qui avait permis à son ex-employeur de se maintenir en Première Division. C'est avec pratiquement la même

mission qu'il débarque aujourd'hui à Al-Kholood, actuel seizième au classement général du championnat saoudien, avec un maigre capital de quatre points.

LIGUE 2 AMATEUR

Le MC Saïda élira domicile au stade des "frères-Braci" à partir de la 7^e journée

Le MC Saïda changera de lieu de domiciliation à partir de la septième journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest) en accueillant l'ES El Biar au stade des Frères-Braci, selon le programme publié, dimanche, par la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Jusque-là, le MCS, qui a retrouvé le

deuxième palier après une saison passée en championnat d'inter-régions, reçoit ses adversaires au stade Saïd-Amara, doté d'une pelouse en gazon naturel. La même source n'a pas donné des explications sur les raisons du changement de domiciliation de la formation de l'Ouest du pays, qui retrouve son ancien stade,

doté d'une pelouse synthétique. Cette ancienne infrastructure footballistique, située au centre ville de Saïda, a bénéficié dernièrement de travaux de réhabilitation de ses différents équipements, et ce, sur initiative des autorités locales. Lors de la prochaine journée (la 5e), les Vert et Rouge recevront le SC Mecheria, le 27 octobre

en cours, au stade Saïd-Amara, qui peut contenir jusqu'à 25.000 spectateurs, selon le programme de la LNFA. Après quatre journées de championnat, le "Mouloudia", qui vient de se séparer de son entraîneur Mokhtar Assas, occupe la 13e place au classement avec 3 points, obtenus de trois nuls contre une défaite.

BOCA GAGO NOUVEAU COACH

Après le départ de Diego Martínez, Boca Juniors a annoncé lundi la signature officielle de Fernando Gago comme nouvel entraîneur de l'équipe. La durée de la mission de l'ancien milieu défensif du Real Madrid, qui a dernièrement entraîné le CD Guadalajara au Mexique, n'a pas été communiquée.



AL HILAL UNE DATE POUR LE RETOUR DE NEYMAR ?

Un an après sa grave blessure au genou gauche, Neymar (32 ans), de retour à l'entraînement collectif avec Al Hilal, va très prochainement retrouver la compétition, en tout cas plus tôt que prévu, selon ESPN Brésil. À condition de recevoir l'approbation du staff médical, l'attaquant brésilien pourrait faire son grand retour dès le 21 octobre, en Ligue des Champions asiatique, face au tenant du titre, le club émirati d'Al Aïn.

En revanche, pour ce qui est du championnat saoudien, le club de Riyad n'a pas inscrit son attaquant vedette pour la première moitié de saison. Il faudra attendre le mois de janvier pour le revoir fouler les pelouses de Saudi Pro League.

REAL MADRID ALABA, UNE RUMEUR DÉMENTIE

Victime d'une grave blessure à un genou en décembre 2023, le défenseur David Alaba (32 ans) n'a pas encore retrouvé les terrains. Ces dernières heures, le joueur du Real Madrid a fait l'objet de rumeurs en Espagne, évoquant des complications à son genou et même une possible fin de carrière. Selon le journaliste Fabrizio Romano, c'est totalement faux : la convalescence de l'Autrichien se déroule comme prévu. L'ancien joueur du Bayern Munich espère toujours faire son retour à la compétition en janvier 2025.



MAN UTD INEOS ROMPT LE CONTRAT DE FERGUSON

En application de son programme de réduction des coûts, INEOS, propriétaire de Manchester United, a mis fin au contrat d'ambassadeur de Sir Alex Ferguson, évalué à plusieurs millions d'euros par an. Selon The Athletic, l'emblématique entraîneur des Red Devils (1986-2013) va cependant rester un directeur non-exécutif du club et demeure le bienvenu pour assister aux rencontres de MU à Old Trafford.



BARCELONE LAPORTA RÊVE ENCORE D'HAALAND

Elu jusqu'en 2026, le président du FC Barcelone Joan Laporta souhaite frapper un grand coup avant la fin de son mandat. Et selon le journal Sport ce mardi, le dirigeant catalan souhaite faire venir Erling Haaland (24 ans, 7 matchs et 10 buts en Premier League cette saison), le redoutable attaquant de Manchester City lié aux Skyblues jusqu'en juin 2027.

Le Barça compte sur les bonnes relations entre Laporta et l'agent du Norvégien, Rafaella Pimenta, pour faciliter les choses et envisager un transfert en 2025 ou 2026. D'autant que Pep Guardiola, en fin de contrat au terme de l'exercice, ne sera peut-être plus l'entraîneur de City d'ici-là, et que d'après El Nacional, le Scandinave serait prêt à changer d'air. Mais la difficile situation économique des Blaugrana pourrait les ramener à la réalité.



BAYERN

MAN UTD PENSE À GORETZKA

Auteur d'une entame de saison très décevante, avec une 14e place en Premier League après 7 journées, Manchester United envisage de renforcer son milieu de terrain cet hiver. Dans cette optique, le club mancunien pense à Leon Goretzka (29 ans, 1 apparition en Bundesliga cette saison). D'après Sky Sport Allemagne, le joueur du Bayern Munich est très bien placé sur la liste des Red Devils.

Sous contrat jusqu'en 2026, l'Allemand n'a pas encore prévu de partir en janvier malgré son faible temps de jeu en Bavière (13 minutes jouées). Sa position pourrait toutefois évoluer au cours des prochaines semaines si sa situation ne s'améliore pas.



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune présente ses condoléances suite au décès de l'ancien arbitre international de football Belaid Lacarne

Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune a présenté, hier, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion, suite au décès de l'ancien arbitre international de football et ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF), Belaid Lacarne.

"Le président de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion, à la famille du défunt et à la communauté sportive, priant Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.



ALGÉRIE - MAURITANIE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle en Mauritanie (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) entame, mardi, une visite officielle en République islamique de Mauritanie, à l'invitation du Général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Sur invitation de Monsieur le Général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-major Général des Armées de la Mauritanie,



Monsieur le Général d'Armée Chanegriha Saïd, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle en République islamique de Mauritanie à partir d'aujourd'hui 15 octobre 2024", précise la même source.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et les Forces armées mauritaniennes, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - INDE

L'Algérie et l'Inde aspirent à renforcer leur coopération économique (ministre)

L'Algérie et l'Inde sont déterminés à donner davantage de dynamisme à leurs relations économiques et commerciales dans les prochaines années, a affirmé, lundi à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, relevant l'importance des accords de coopération devant être conclus entre les deux parties dans le cadre du lancement de partenariats stratégiques dans plusieurs domaines.

A l'ouverture des travaux du Forum économique algéro-indien, en présence de la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, le ministre a déclaré que l'Algérie "souhaite que les rencontres et les interactions entre les opérateurs et les hommes d'affaires des deux pays aboutiront à des résultats fructueux, qui auront un impact positif sur la coopération économique à même de donner davantage de dynamisme aux relations de coopération économiques et commerciales entre les deux pays".

Préside par Mme Murmu, le forum économique traduit "la grande ambition" que partage la présidente de l'Inde avec le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, visant à "jeter les bases d'un véritable partenariat économique et stratégique entre les deux pays", a affirmé le ministre, se félicitant de l'adhésion de l'Union africaine (UA)

au G20 sous la présidence de l'Inde.

S'agissant des relations commerciales entre les deux pays, M. Zitouni a indiqué qu'elles ont connu "une hausse notable suite après la fin de la crise sanitaire mondiale, avec un volume d'échanges dépassant 1,9 milliard de dollars".

L'Inde est le neuvième partenaire de l'Algérie. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint près de 1,4 milliards de dollars au cours des sept premiers mois de cette année, a fait savoir le ministre.

Au cours de la même période, les exportations de l'Algérie vers l'Inde s'élevaient à 780 millions de dollars, les importations en provenance de ce pays ayant atteint 610 millions de dollars, a indiqué le ministre qui a relevé que ces chiffres "restent en deçà des potentialités dont recèlent les deux pays".

Toutefois, poursuit le ministre, à la lumière des "importantes discussions" qui ont eu lieu entre la présidente de l'Inde et le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, les deux pays ont affiché leur volonté commune d'augmenter le volume des échanges commerciaux en s'appuyant sur les accords de coopération devant être conclus entre les deux parties dans plusieurs secteurs économiques prometteurs, pouvant servir de base à des



partenariats stratégiques.

Ces partenariats permettront aux deux pays "de devenir un modèle à suivre en matière de partenariat et de commerce bilatéral, sur une base équitable et équilibrée au service de l'intérêt commun pour promouvoir les liens de coopération sur l'axe Asie-Afrique".

Rappelant les différentes réformes initiées par l'Algérie et les acquis accomplis pour améliorer le climat des affaires et développer la communauté des hommes d'affaires sur la base de sa position en tant que véritable centre économique dans la région, le ministre a souligné que l'Algérie attend "la contribution des investisseurs indiens à l'établissement de partenariats de qualité, diversifiés, fructueux et prometteurs avec leurs homologues algériens dans le cadre du principe gagnant-gagnant".

Le ministre du Commerce a également évoqué les indicateurs économiques positifs de l'Algérie, notamment une croissance de 4,2% et un PIB de plus de 260 milliards USD, en plus des réserves de change de plus de 70 milliards USD.

M. Zitouni a mis en avant "la hausse des exportations hors hydrocarbures ces derniers temps, rappelant que l'Algérie a été classée par le Fonds monétaire international (FMI) au troisième rang des économies africaines pour l'année 2024 après l'Afrique du Sud et l'Egypte".

Il s'agit là d'indicateurs positifs "devant être renforcés par la poursuite de la concrétisation du programme ambitieux du Président de la République, visant à atteindre un PIB de plus de 400 milliards USD dans les prochaines années avec un taux de croissance de plus de 4%", a ajouté M. Zitouni.

ALGÉRIE - CAMBODGE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès du Royaume du Cambodge

Le gouvernement du Cambodge a donné son agrément à la nomination de M. Sofiane Chaïb, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume du Cambodge avec résidence à Hanoï, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

149^e SESSION DE L'UIP

Boughali : "profiter des avantages de la science et de la technologie pour un monde plus pacifique et durable"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé, lundi à Genève, que le choix du thème "Profiter des avantages de la science et de la technologie pour un avenir plus pacifique et durable" revêt une importance capitale en cette conjoncture internationale marquée par des mutations effrénées dans les domaines des sciences et de la technologie et des défis qui en découlent.

S'exprimant lors de la 149^e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), M. Boughali s'est interrogé comment la science, la technologie et l'innovation peuvent contribuer à la construction d'un monde plus pacifique et durable face aux défis qu'impose le progrès technologique sur les plans moral et économique. L'acte ignoble commis par l'entité sioniste il y a quelques jours en ciblant à distance des appareils de communication au Liban, en est une preuve édifiante, a-t-il dit, ajoutant qu'il s'agit d'un crime sans précédent, un terrorisme d'Etat et une violation de toutes les valeurs morales et humanitaires, d'où la nécessité d'examiner les moyens permettant de mettre ce progrès technologique et cette connaissance au service de la paix et de l'humanité, et non l'inverse.

M. Boughali a souligné que le devoir nous impose en tant que parlementaires, d'avoir une vision claire des impératifs de l'utilisation sécurisée de ces technologies innovantes et avancées, en particulier celles liées à l'intelligence artificielle, sans négliger les effets négatifs et les risques que ces technologies et applications peuvent entraîner.

L'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a réalisé très tôt l'importance du progrès scientifique et technologique en tant qu'outil indispensable pour atteindre le développement durable et renforcer les capacités économiques, c'est pourquoi elle a accordé toute l'attention nécessaire à l'élaboration d'une stratégie nationale pour une maîtrise et une utilisation sécurisée de l'intelligence artificielle dans divers domaines, y compris l'éducation, la santé, l'industrie, l'agriculture et les services, a-t-il souligné. De même qu'elle a mis en place un cadre stratégique pour promouvoir la recherche scientifique et le développement technologique en matière d'intelligence artificielle, ajoute le président de l'APN. M. Boughali a évoqué, par ailleurs, la situation en Palestine et au Liban, marquée par une escalade dangereuse des agressions de l'entité sioniste qui persiste dans ses crimes en toute impunité. Il a appelé à l'unification des efforts pour arrêter l'effusion de sang, instaurer la justice, et mettre fin à la tragédie du peuple palestinien, en imposant un cessez-le-feu immédiat en Palestine et au Liban, en acheminant les aides humanitaires et en trouvant une solution globale et juste à la question palestinienne, et en reconnaissant la Palestine en tant qu'Etat membre à part entière des Nations unies.